# Chômage technique à Peugeot :
## Le trust s'enrichit et ampute les salaires des travailleurs

p.10 et 11

lutte ouvrière

## Le P.C.F. et ses intellectuels

p. 6

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 632 - 12 juillet 1980 - prix : 5 F

## *La loi sur les 40 heures en péril :*

# Les syndicats ont repoussé le projet patronal,

# mais les travailleurs doivent rester vigilants

## *Pologne : les beefsteacks de la colère*

*p. 8 et 9*

## *Les paysans et l'impôt*

*p. 4*

M 6189 - 632 - 5 F

# sommaire

## Dans le monde


Page 7 :

— **Arabes israéliens : les Palestiniens de l'intérieur.**
— **Mauritanie : l'abolition de l'esclavage laisse la place à l'esclavage salarié.**

Pages 8 et 9 :

— **Pologne : une classe ouvrière qui ne se laisse pas faire.**
— **Iran : la campagne d'islamisation.**


## En France


Page 4 :

— **A la campagne comme à la ville, aux riches de payer les impôts !**

Page 5 :

— **Le ticket modérateur : le gouvernement recule, faute de pouvoir faire appliquer.**
— **Le droit des médecins avant le droit des malades.**

Page 6 :

— **Que représente la contestation des intellectuels du PCF ?**

Pages 10 et 11 :

— **Chômage technique à Peugeot : le trust s'enrichit et ampute les salaires des travailleurs.**

Page 12 :

— **En bref.**

Page 13 :

— **Les contes de Barre à Cartes sur table.**
— **RNUR île Seguin : la cantine augmente, le mécontentement aussi.**

Page 14 :

— **Dans les entreprises : Cincinnati Chambéry ; PTT Tri Austerlitz ; économies dans les hôpitaux.**

Page 15 :

— **Dans les entreprises : grèves à la Sécurité sociale (URSSAF, CRAMIF) ; CIMEA Paris 19e ; Alsthom Le Bourget.**

Page 20 :

— **Les caravanes de Lutte Ouvrière.**


## Culture


Pages 16 et 17 :

— **Livres sur l'Union Soviétique : *Capitaine Lyssenko* de V. Lyssenko ; *L'anti-guide de Moscou* d'A. Dimov ; *URSS aller-retour* de B. Noël ; réédition de *J'ai choisi la liberté* de Kravchenko.**
— **Livres : *La vie quotidienne aux Etats-Unis 1919-1929 ; Le jour se lève à l'ouest* de Georges Blond ; *Un jour d'octobre à Santiago* de Carmen Castillo.**

Pages 18 et 19 :

— **Exposition : *Cartes et figures de la Terre.***
— **Films : *5 % de risque ; Le shériff et les extra-terrestres ; Un vrai schnock.***



**LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.**

**Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.**

**Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.**

**Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.**

**C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.**

Responsable de la publication : Michel RODINSON.
Composition : PPC, 25-27 rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris.

Impression : Voltaire Roto - 93100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10


## *Courrier à trois vitesses*

# *La poste rétrograde*

**Le directeur des PTT veut améliorer le service postal en créant un courrier à « délai d'acheminement garanti » : il faudrait payer une forte surtaxe — qui doublerait à peu près le tarif — pour être sûr de voir son courrier arriver à destination en 24 heures. Et en cas de retard, il y aurait des indemnités.**

**Autrefois, il n'y avait qu'une seule vitesse : 24 heures. Depuis, nous avons eu le courrier à deux vitesses. En première, le courrier prenait l'itinéraire bis ; en embrayant la seconde, on devait aller... aussi vite qu'auparavant. Désormais, pour obtenir ce résultat, il faudra enclencher la troisième.**

**Passer la troisième pour aboutir au point mort : voilà un progrès bien singulier. On attend avec impatience l'institution du courrier en marche arrière.**

***G.D.***

# Il n'y a jamais eu de frontières pour les polices

La collaboration entre les polices européennes est une affaire qui marche. Après l'extradition de l'avocat Klaus Croissant, celle de Piperno et de Lanfranco et Pace, accusés de complicité dans l'enlèvement d'Aldo Moro, ce sont cinq jeunes femmes accusées d'activités terroristes qui viennent d'être remises jeudi matin aux autorités allemandes.

Quant aux quatre Italiens arrêtés récemment à Toulon et à Paris au mois d'avril, eux aussi soupçonnés d'action terroriste, il est quasiment certain qu'ils subiront le même sort.

Le Conseil d'Etat ne s'embarrasse même plus à rechercher des preuves pour extrader ceux qui sont soupçonnés. Il suffit qu'un gouvernement le demande, il est aussitôt exaucé.

L'affaire Piperno a été à cet égard suffisamment éloquente, puisqu'il n'y a pas plus de dix jours qu'il a été remis en liberté par la justice italienne, qui n'a jamais pu faire la preuve de son appartenance au mouvement terroriste. Cela n'avait pas empêché à l'époque le gouvernement français de nous le présenter comme un dangereux terroriste et de l'extrader *manu militari.*

Dans le cas des cinq jeunes femmes, l'arrêt de la chambre d'accusation n'a pas non plus jugé sur le fond, ni sur les preuves ; elle s'est contentée de la « *suffisance de présomptions sur lesquelles se fonde la demande d'extradition* ».

En réalité, l'union sacrée entre les polices a toujours été un fait accompli. La police française n'a pas attendu de signer la fameuse convention judiciaire entre gouvernements pour en donner une nouvelle preuve.

*P.V.*

# Un crime sans assassin

**L'accident de deux avions espagnols.**

Le tribunal administratif de Nantes a rendu son verdict dans le procès de la catastrophe aérienne du 5 mars 1973, où 68 passagers d'un DC9 avaient trouvé la mort : l'Etat est déclaré responsable à 85 % et le pilote d'un autre avion est déclaré responsable à 15 %.

En fait, la responsabilité de l'Etat dans cette affaire était flagrante. En mars 1973, pour tenter de briser une grève des contrôleurs aériens, le gouvernement avait remplacé les contrôleurs civils par des contrôleurs militaires. Les syndicats de contrôleurs aériens avaient à l'époque dénoncé le danger de ce remplacement, en expliquant que les contrôleurs militaires n'étaient pas entraînés au guidage des vols des avions civils. Et ce fut le drame : mal dirigé, un DC9 percuta un Coronado au-dessus de Nantes.

Il aura donc fallu sept ans pour que cette affaire vienne devant les tribunaux ; et c'est bien parce que ce sont les compagnies d'assurances qui étaient du côté des plaignants que l'affaire n'a pas pu disparaître purement et simplement dans les oubliettes. Les avocats des compagnies d'assurances avaient d'ailleurs plaidé la « *totale responsabilité* » de l'Etat français, en citant divers exemples de fautes flagrantes et d'inadaptation des contrôleurs militaires au contrôle civil, en particulier une maîtrise insuffisante des termes anglais utilisés dans l'aviation civile, le décalage de quelques minutes entre les horloges des centres de contrôle de Mont-de-Marsan et de Brest. Car c'est en « repassant » les avions entre ces deux centres que la catastrophe s'était produite ; et en quelques minutes, un avion parcourt du chemin !

Bref, l'Etat français devra indemniser les compagnies d'assurances. L'Etat français, c'est-à-dire les contribuables. Et le ministre qui à l'époque prit une décision « ferme » contre les grévistes n'a pas été considéré par le tribunal comme responsable de la mort de 68 personnes. Il n'a pas été traité comme un cheminot qui commet une erreur d'aiguillage. Il est censé avoir les mains propres, et il continue d'être « honorablement » connu.

*A.V.*


## Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

**LUTTE OUVRIERE**
**pour une période de un an : 150 F**
**pour une période de six mois : 85 F**
**LUTTE DE CLASSE**
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
**pour une période de un an : 50 F**
**CEUX DU TECHNIQUE**
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
**pour une période de un an : 10 F**
**ci-joint la somme totale de : francs** .....
.....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

*Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.*

(1) Rayer les mentions inutiles

# La loi sur les 40 h en péril :

## les syndicats ont repoussé le projet patronal, mais les travailleurs doivent rester vigilants !

**LA CGT, la CFTC, FO, la CGC et en dernier la CFDT ont finalement refusé, les uns après les autres, les propositions patronales sur le prétendu aménagement des horaires de travail.**

**Il faut croire qu'il y avait trop de cailloux dans le plat de lentilles que le CNPF s'apprêtait à faire avaler aux dirigeants syndicaux.**

**Mais ce projet d'accord, cela fait deux ans que le patronat en parle. Dès le lendemain des élections de 1978, le CNPF annonçait qu'il voulait compter les horaires de travail à l'année, et non plus à la semaine, c'est-à-dire revenir sur un des principes de la loi des 40 heures de 1936, qui obligeait les patrons à respecter un horaire fixe hebdomadaire.**

**Aujourd'hui, ce que voudraient les patrons, c'est faire travailler les ouvriers et les employés comme ils l'entendent, à leur convenance. Jusqu'à maintenant, les salariés étaient protégés par un horaire légal. Une entreprise ne pouvait pas changer son horaire hebdomadaire sans avoir au moins l'accord de l'inspecteur du travail. Mais, avec l'horaire souple que le patronat essaie d'imposer, l'horaire pourrait changer non seulement d'une semaine sur l'autre, mais d'un jour sur l'autre. Cela voudrait dire que, légalement, un contremaître pourrait exiger d'un ouvrier qu'il reste plus longtemps certains soirs, si ça l'arrange ; qu'on verrait les chefs ne plus se contenter de demander des volontaires pour les heures supplémentaires, mais passer dans les ateliers ou les bureaux en disant : « Untel ou Untel, j'ai besoin de vous ce soir, demain, ou samedi », sans que les travailleurs puissent légalement refuser. Et si un ouvrier refusait de faire des heures en plus, on pourrait le mettre à la porte, en toute légalité.**

**Voilà à quoi veulent aboutir les patrons. Ils veulent avoir les travailleurs à leur merci, à la merci de leurs commandes, de leurs machines et de leur maîtrise.**

**Leur projet était d'ailleurs tellement compliqué qu'on avait du mal à s'y retrouver. Mais justement, moins il était simple, plus il devait permettre aux patrons de gruger les travailleurs et de tromper ceux qui sont démunis ou sans défense. C'est ainsi qu'avec le décompte des heures à l'année, et non plus à la semaine, les ouvriers auraient bien du mal à pouvoir vérifier leur paye. A supposer qu'un travailleur s'estime volé, quel moyen aurait-il de prouver son bon droit au bout d'un an ?**

**La loi des 40 heures oblige les patrons à respecter quelques règles concernant la durée du travail, le chômage technique, les heures supplémentaires. Cette réglementation, même minime, c'est encore trop pour eux, et ils comptent bien la remettre en cause.**

**Cette séance de négociations avec les syndicats l'a montré, les patrons en veulent toujours plus. Ils veulent avoir les mains encore plus libres. Ils veulent payer moins les travailleurs, en les faisant travailler autant ou davantage.**

**Ils en voulaient tant, qu'ils en ont même un peu trop rajouté, au point que les syndicats, y compris ceux qui sont ordinairement les plus portés à ce genre de négociations, ont dû dire non, de peur de se déconsidérer.**

**Mais le patronat n'a pas abandonné son projet pour autant. Ses aménagements d'horaires, il compte les resservir aux syndicats, agrémentés peut-être de quelques concessions mineures, pas plus tard que l'automne prochain. Et le pire, c'est que les syndicats ont eu beau refuser de signer cette fois-ci, ils acceptent malgré tout le principe de cette négociation sur un projet qui remet en cause la législation du travail.**

**Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que les syndicats sont prêts à céder sur la remise en cause des acquis sociaux des travailleurs, pourvu que le plat de lentilles qu'on leur présente soit un peu plus consistant. Alors, raison de plus pour les travailleurs de défendre eux-mêmes leurs acquis et leurs droits. Personne ne le fera à leur place.**

***Arlette LAGUILLER***

# *La libération de Maury-Laribière Ouf, il n'y a pas eu de bavures !*

**La libération par la police du vice-président du CNPF a été l'occasion pour Giscard d'Estaing d'adresser ses *« plus vives félicitations aux forces de police et de gendarmerie pour leur efficacité dans la conduite de l'enquête »*. Christian Bonnet, le ministre de l'Intérieur, a également félicité policiers et gendarmes.**

**Journaux, télé, radios parlent d'eux : les fins limiers connaissent la gloire.**

**Pourtant, à y regarder de plus près, on se demande vraiment ce qu'ils ont fait de si extraordinaire.**

**Tenter de trouver les ravisseurs ? C'est leur métier, après tout, de protéger les gens. Libérer Maury-Laribière ? Mais pour cela il aura fallu un coup de chance. Il a fallu qu'un ancien gendarme observateur remarque qu'une maison avait une fenêtre aux volets toujours fermés.**

**Toujours est-il que cet « exploit » a permis de rafraîchir les mérites de la police française. Mais pendant qu'on célèbre l'événement, on recouvre d'un voile pudique les bavures et les faits moins glorieux de cette même police.**

**Dans l'affaire de l'assassinat du prince de Broglie, la police est compromise jusqu'au cou. D'après la presse, une confrontation a été organisée à ce sujet par un magistrat entre les cinq responsables de la police qui sont mis en cause : elle a duré cinq heures et a été très animée, à en croire, paraît-il, les éclats de voix perçus dans les couloirs. Le public aimerait bien savoir ce qui s'est dit en cette occasion, mais on n'en saura rien. En tout cas, ni Giscard ni Christian Bonnet ne feront de déclaration à ce sujet !**

***A.V.***

# Haro sur Hinault

Finalement, après un certain nombre d'hésitations, Bernard Hinault, qui souffrait du genou, a abandonné le maillot jaune.

On ne sait pour quelles raisons il a hésité avant de se retirer de la course. Mais ce qui semble sûr, c'est qu'il a dû subir un certain nombre de pressions... pour l'inciter à continuer. Pressions des entraîneurs, comme des sociétés pour lesquelles courent les champions ; car le Tour de France sans Hinault, ce n'est pas le Tour de France, au point de vue publicitaire du moins !

Et tous ceux qui vivent d'une façon ou d'une autre sur le dos des coureurs ont l'impression qu'il leur a joué un sale tour car, avec son départ, l'intérêt pour le Tour de France ne peut que faiblir. Ils auraient au moins préféré qu'Hinault abandonne en pleine course, de façon spectaculaire, ce qui aurait eu l'avantage de ne pas gâcher complètement leur publicité.

D'ailleurs, cette attitude a continué à se manifester après le départ d'Hinault, notamment à travers la presse. Certains commentateurs sportifs n'ont pas hésité, comme celui du *Monde*, à parler de « *sabordage de maillot jaune* », ou de « *capitulation* ». La presse n'a pas manqué de faire aussi remarquer que c'est bien la première fois qu'un détenteur de maillot jaune abandonne la course sans être victime d'un accident ou d'une chute. En somme, pour eux, Hinault souffrait peut-être du genou, mais il devait continuer, puisque cela ne l'empêchait pas franchement de pédaler.

Cet épisode est finalement assez révélateur de cette grande foire aux muscles qu'est le Tour de France. Ce qui compte pour les entraîneurs, pour les sociétés publicitaires qui suivent le Tour, ce n'est pas le sport ni les coureurs, mais leurs portefeuilles.

*P.V.*

# Les paysans et l'impôt

# A la campagne comme à la ville,

# AUX RICHES DE PAYER LES IMPÔTS !

**Presse, radio et télévision ont donné une large publicité à la publication du rapport du Conseil des impôts sur la « dissimulation fiscale » des agriculteurs.**

**Venant juste après les manifestations des paysans maraîchers qui luttent contre la baisse de leur niveau de vie, la publication de ce rapport tendait à montrer qu'au moins sur un point, les paysans étaient privilégiés par rapport aux autres catégories de la population.**

**Selon ce rapport, le fisc estime avoir perdu 3,2 milliards en 1975 (soit 5 % du montant total de l'impôt sur le revenu) du fait de la « dissimulation » des agriculteurs. Les bénéfices sur lesquels les agriculteurs ont été imposés seraient deux fois et demi inférieurs aux bénéfices réels.**

**Et le journal *Le Monde,* par exemple, de s'indigner, sous le titre *« Trop, c'est trop »,* de ce qu'un agriculteur gagne en moyenne 4 % de plus qu'un employé, alors qu'il ne laisse que 6 % de ses revenus au fisc, contre 8 % pour l'employé.**

## QUI DISSIMULE ?

Toutes les statistiques et les pourcentages mis en avant sont établis sur l'ensemble de la paysannerie. Et parler de « *l'ensemble* » des paysans ou de ce que « *un agriculteur* » gagne « *en moyenne* », comme l'écrit *Le Monde*, ou encore parler des « *bénéfices* » en général des agriculteurs, ne veut rien dire. L'administration des impôts aurait pu de la même façon publier un rapport sur l'évasion fiscale des « citadins », en confondant sous la même rubrique les sociétés capitalistes bénéficiant d'exonérations fiscales systématiques (sans parler des subventions officielles de l'Etat), les bénéficiaires de l'avoir fiscal comme Chaban, et les petits commerçants, les ouvriers et les employés.

Chez les agriculteurs, la situation est tout aussi disparate. Quand on parle de la sous-estimation des « bénéfices » sur lesquels les agriculteurs en général ont été imposés, on cache le fait que la majorité des petits agriculteurs ne fait pas de « bénéfices ».

C'est bien simple : l'échelle des revenus dans la paysannerie de ce pays s'étale de 1 à 40, alors que l'échelle des impôts payés par les paysans n'est plus que de 1 à 4 ! Ce qui signifie que les plus riches, les capitalistes de la terre, bénéficient des plus fortes sous-estimations fiscales...

Une étude publiée il y a une dizaine d'années estimait que 16,5 % des agriculteurs accaparaient 56 % du revenu agricole. Et, si sous-estimation fiscale il y a, elle concerne en priorité ces 16,5 %.

Quant aux autres paysans, les moins riches, le rapport oublie de mentionner que, si le régime fiscale ne leur est peut-être pas trop pesant, ils doivent par contre payer pour leurs terres des droits de succession élevés. Ce qui revient, pour une famille d'exploitants, à racheter à l'Etat de génération en génération sa propre terre, et représente bel et bien une autre sorte d'impôt.

Mais le plus injuste est encore que le régime d'imposition agricole actuellement en vigueur réalise le tour de force que des paysans riches payent moins d'impôts à l'hectare que des paysans pauvres.

## UNE FISCALITÉ INJUSTE

Il existe à l'heure actuelle deux régimes d'imposition.

Le plus ancien est le régime du forfait.

Une commission détermine pour chaque région le bénéfice moyen réalisé par hectare, en se basant sur les résultats obtenus par les exploitations les moins productives. Chaque agriculteur paye alors ses impôts non pas en fonction de sa production, mais en fonction de la superficie de son exploitation.

Si bien que, pour un champ de même surface, un paysan riche, qui a les moyens de moderniser et de mécaniser son exploitation, paye le même impôt que le paysan le moins productif de la région !

Aussi un autre régime d'imposition, basé sur les bénéfices réels, a été institué, puis rendu obligatoire en 1973 pour les agriculteurs dont le chiffre d'affaires dépasse 500.000 F par an. A l'époque, l'Etat avait prétendu que c'était pour faire payer davantage les plus riches.

Sous ce régime, l'agriculteur doit donc déclarer ses bénéfices réels. Mais, contrairement aux artisans ou entreprises privées, il n'est pas tenu à l'obligation de facturation de ses ventes, ni au droit de communication des services fiscaux. D'autre part, l'administration du fisc, qui sait être sur le dos de certaines catégories de la population quand le gouvernement le décide, a peu de moyens : il y a en moyenne un contrôle effectué tous les trente ans. Résultat : l'imposition moyenne par hectare avec ce second régime est plus faible qu'avec le premier ! C'est-à-dire que les gros paysans, les capitalistes de l'agriculture, payent moins d'impôts à l'hectare que d'autres plus petits.

## PAS D'IMPÔTS POUR LES PAUVRES !

Tous ceux qui ne vivent que de leur travail, salariés, petits commerçants, artisans, petits agriculteurs qui n'exploitent personne, ne disposent pas de « revenus » à proprement parler. Ce n'est pas à eux de supporter la charge de l'impôt dit sur le « revenu ».

C'est aux exploiteurs, aux capitalistes industriels et agricoles de puiser sur les revenus qu'ils soutirent aux travailleurs, pour financer l'Etat qui les protège.

Or l'Etat, précisément, fait l'inverse, en subventionnant les riches, en leur donnant toute possibilité d'échapper à l'impôt, que ce soit dans les villes ou dans les campagnes.

## *Des paysans écrasés par l'impôt... à l'électorat agricole ménagé par la bourgeoisie parlementaire*

### LA CHASSE AUX VOIX PAYSANNES

**Dans la première moitié du 19e siècle, les 4/5e des impôts provenaient de la paysannerie.**

**Cette situation changea complètement dans le dernier quart du 19e siècle. L'industrie s'était développée et avec elle des villes importantes et une classe ouvrière nombreuse. L'importance de la paysannerie par rapport à l'ensemble de la population laborieuse a décru d'autant.**

**L'Etat vit alors s'ouvrir devant lui la possibilité de pressurer d'impôts d'autres couches populaires que les paysans, les petits artisans et commerçants des villes : les classes salariées, la classe ouvrière.**

**Le régime parlementaire de la IIIe République donna par ailleurs à la bourgeoisie au pouvoir des préoccupations électoralistes. La bourgeoisie radicale de la IIIe République trouva sa base électorale dans la paysannerie, dont elle chercha à s'attirer le soutien par de multiples faveurs fiscales.**

### LES MESURES PROTECTRICES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

**Les exonérations et avantages fiscaux divers se multiplièrent en faveur de la paysannerie. Les taux d'imposition à l'hectare furent sous-évalués par rapport à la production réelle des terres.**

**La part d'impôts payée par l'agriculture baissa tellement qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, on peut dire que les paysans ne payaient pratiquement pas d'impôts sur le revenu. A tel point qu'en 1934 des parlementaires proposèrent carrément de supprimer les bénéfices agricoles des catégories imposables.**

**Avec la crise économique des années 1930, les gouvernements ne se contentèrent plus d'accorder des avantages fiscaux aux agriculteurs mais développèrent toute une politique protectionniste sous forme d'interventions pour maintenir les cours de vente des produits, de subventions et d'aides de toutes sortes.**

**Cette politique s'est poursuivie sous la IVe République au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'impôt forfaitaire à l'hectare n'était par exemple en 1950 que six fois ce qu'il était avant-guerre, alors que la dévaluation de la monnaie dans la même période avait été bien plus importante.**

### AVEC L'EXODE RURAL, UNE AUTRE POLITIQUE FISCALE

**Mais les structures économiques de l'agriculture ont évolué rapidement à partir des années 1950. La concurrence capitaliste s'y est introduite. Le machinisme s'est généralisé, les méthodes modernes d'agriculture et d'élevage se sont imposées. Les petites exploitations, qui ne pouvaient investir les sommes importantes désormais nécessaires pour résister à la concurrence, firent faillite. Des dizaines de milliers d'exploitations familiales disparurent. Ce fut en France le début de l'exode rural qui vit se dépeupler des régions entières.**

**En quelques dizaines d'années, la part de la paysannerie dans la population française est passée de 30 % à 10 %, son niveau actuel.**

**Du coup, ceci expliquant cela, la politique fiscale du gouvernement a changé elle aussi vis-à-vis des agriculteurs. A partir des années 1950, les gouvernements successifs se sont engagés dans une augmentation systématique des impôts agricoles.**

**L'impôt forfaitaire à l'hectare a été multiplié par 40 entre 1950 et 1959, et a continué d'augmenter bien plus que la hausse moyenne des prix dans les années soixante.**

**Dans le même temps, le nombre des exploitations soumises à l'impôt a augmenté lui aussi de façon importante : il est passé de moins de 17 000 en 1957 à plus de 400 000 en 1966. Alors qu'en 1959 par exemple, dans le Finistère, il fallait posséder 17 hectares pour être imposable, en 1964 il suffisait de 8 hectares.**

**Les revenus agricoles n'en demeurent pas moins encore globalement moins imposés que les autres revenus. En 1962, l'ensemble des exploitants agricoles ont versé 2,7 % du produit total de l'impôt alors qu'ils gagnaient 12,5 % de l'ensemble des revenus réels du pays.**

**La politique d'augmentation de l'imposition des agriculteurs se poursuit toujours puisque, selon le rapport du Conseil des impôts, la sous-estimation des revenus agricoles imposables aurait baissé de plus de la moitié entre 1972 et 1978.**

***P.N.***

# Le gouvernement recule sur une mesure qu'il est incapable de faire appliquer

Vendredi 4 juillet, le gouvernement a fini par reculer sur le problème du « ticket modérateur d'ordre public » qu'il avait décidé d'imposer aux mutuelles. D'après le décret gouvernemental qui devait avoir effet au 1er mai dernier, les mutuelles n'auraient plus eu le droit d'assurer le remboursement à 100 % des frais médicaux de leurs adhérents : elles n'auraient pu compléter qu'en partie le remboursement de la Sécurité sociale, laissant obligatoirement à la charge du malade un « ticket modérateur » de 5 à 12 % des frais.

**Eh bien, c'en est fait de cette mesure, tout au moins en ce qui concerne son application. Autorité gouvernementale oblige, Barre a refusé de revenir sur le décret : la loi demeure, pour l'honneur. Mais il a garanti que les mutuelles qui assuraient jusqu'à présent le remboursement à 100 % pourraient continuer à le faire, c'est-à-dire à ignorer le décret. En échange, la Fédération nationale des mutualités françaises s'est engagée à ce que les mutuelles versent une cotisation à un** « fonds national de prévention » **qui sera créé avec les caisses d'assurance-maladie et les assurances.**

**Du côté du gouvernement, ce décret se voulait avant tout une mesure « pour l'exemple », d'ordre moral en quelque sorte : il ne serait pas dit qu'au moment où l'on parle de restreindre les dépenses de santé des salariés, ceux-ci puissent échapper au ticket modérateur de la Sécurité sociale par le biais des mutuelles.**

**Seulement, il est parfois plus facile de promulguer un décret que de le faire appliquer ! Faire appliquer n'importe quelle mesure restrictive aux hauts fonctionnaires de la Sécurité sociale est une chose. Imposer la même chose aux mutuelles, qui représentent des millions d'adhérents, en est une autre. Si les mutuelles ont, dans ce pays, pris un tel essor après les années d'après-guerre, c'est pour la raison très précise qu'elles complétaient le remboursement de la Sécurité sociale.**

**Et on comprend leur opposition irréductible à entériner une mesure gouvernementale qui tend à enlever leur principal intérêt aux yeux des salariés.**

Finalement, le gouvernement a dû remballer sa tentative de remettre en cause le remboursement jusqu'à 100 % par les mutuelles.

**De ce point de vue, il leur est plus facile d'accepter une participation financière à un « fonds de prévention », du moment que le principe du remboursement à 100 % est sauvegardé.**

**Finalement, le gouvernement a bien dû remballer dans les faits une mesure de caractère avant tout démagogique à l'égard de l'électorat de droite, mais aux conséquences plutôt mal calculées. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'une telle mésaventure lui arrive. En 1967, parallèlement à ses ordonnances sur la Sécurité sociale, De Gaulle avait tenté la même opération d'extension du ticket modérateur. Le tollé des mutuelles avait été le même... et le décret d'application toujours repoussé. Treize ans ont passé, et des ministres ont trouvé dans les tiroirs cette vieille loi qui attendait toujours son décret d'application, en la jugeant décidément bien opportune.**

**Et l'histoire s'est répétée sur le mode comique...**

**A quand le décret d'application du décret ?**

# Le droit des médecins avant le droit des malades ?

**Comparées au nombre d'actes médicaux, qui sont de l'ordre de 350 millions, les quelque 1.500 plaintes contre les médecins, qui se traduisent par 500 procès chaque année, ne sont pas très nombreuses. Mais le corps médical estime que c'est trop. Depuis les années 1970, de nombreux médecins ont poussé des cris d'alarme, en revendiquant un changement de la législation leur permettant de n'aller devant les tribunaux que lorsqu'une faute de leur part serait prouvée à l'avance.**

Selon un récent sondage, les médecins auraient peur en effet de voir se développer en France la même situation qu'aux Etats-Unis, où ils considèrent que la mise en cause des médecins devant la loi est très fréquente.

En 1978, une commission présidée par des médecins, des magistrats, des représentants du ministère de la Justice et de celui de la Santé, s'est penchée sur la question. Et elle vient de rendre publics une partie de ses travaux.

Elle a largement suivi les suggestions du corps médical. La commission en effet considère que **« du fait de la publicité donnée par la presse, les poursuites engagées contre un médecin portent atteinte à sa réputation, même lorsqu'elles se révèlent sans fondement ».**

Par ailleurs, la commission a aussi constaté **« que le médecin poursuivi pénalement est dans une situation beaucoup plus inconfortable que le médecin mis en cause uniquement sur le plan civil ».**

Avant que les poursuites soient engagées contre un médecin, la commission propose que des experts, des « super-médecins », étudient la question et puissent juger si, oui ou non, il y a lieu de poursuivre.

En somme, tout est fait pour donner les moyens aux médecins de ne pas se retrouver devant les tribunaux et de ne pas avoir à fournir d'explications publiques.

Enfin, la commission propose la mise en place d'un médiateur qui, nous dit-on, donnerait à la victime d'un accident ou à la famille les mêmes garanties que celle qu'offrait l'instruction pénale, et permettrait de s'arranger à l'amiable, le médiateur pouvant faire donner rapidement des dédommagements... et faire ainsi classer l'affaire.

Ces mesures peuvent paraître protéger tout autant les malades que les médecins, en mettant en place une procédure de recours systématique peut-être plus accessible au malade ou à sa famille.

Mais dans l'affaire, c'est tout de même le secret médical, au bénéfice des médecins bien plus que des malades, qui paraît avant tout sauvegardé. Evidemment, l'exercice de la médecine est sans doute un art difficile, dont le succès thérapeutique n'est jamais garanti. Mais est-ce une raison pour qu'il échappe à tout contrôle public ? En théorie, bien sûr, on peut imaginer que des malades portent plainte abusivement et systématiquement dès que les soins donnés n'ont pas répondu à leurs espoirs. Et toute l'argumentation du corps médical pour obtenir, sinon une sorte d'immunité à l'égard de la justice, du moins de solides garanties d'être le moins souvent possible inculpés, repose sur des abus éventuels de ce genre.

Seulement, la situation actuelle ne correspond pas du tout à cela. Ce n'est qu'exceptionnellement que des malades ont recours à la justice. Et si les malades sont amenés dans certains cas à engager une procédure judiciaire, longue, coûteuse et difficile contre un médecin, c'est avant tout parce que les malades et les familles se heurtent, selon l'expression de la commission elle-même, à un **« véritable mur du silence »** de la part du corps médical. Bien des médecins sont tellement imbus de leurs compétences officielles, de leurs prérogatives, qu'ils n'imaginent même pas devoir rendre des comptes à quiconque, à commencer par les malades eux-mêmes et leurs proches. Les fautes professionnelles, les erreurs, les négligences sont des sujets tabous dans les hôpitaux. Car le corps médical est aussi une caste sociale jalouse de ses privilèges, dont les réticences à l'égard de tout contrôle public ne doivent rien à la cause médicale.

Et la nouvelle procédure proposée par la commission a peu de chances de changer cet état d'esprit.

# Que représente la contestation des intellectuels du PCF qui viennent de démissionner de leurs fonctions ?

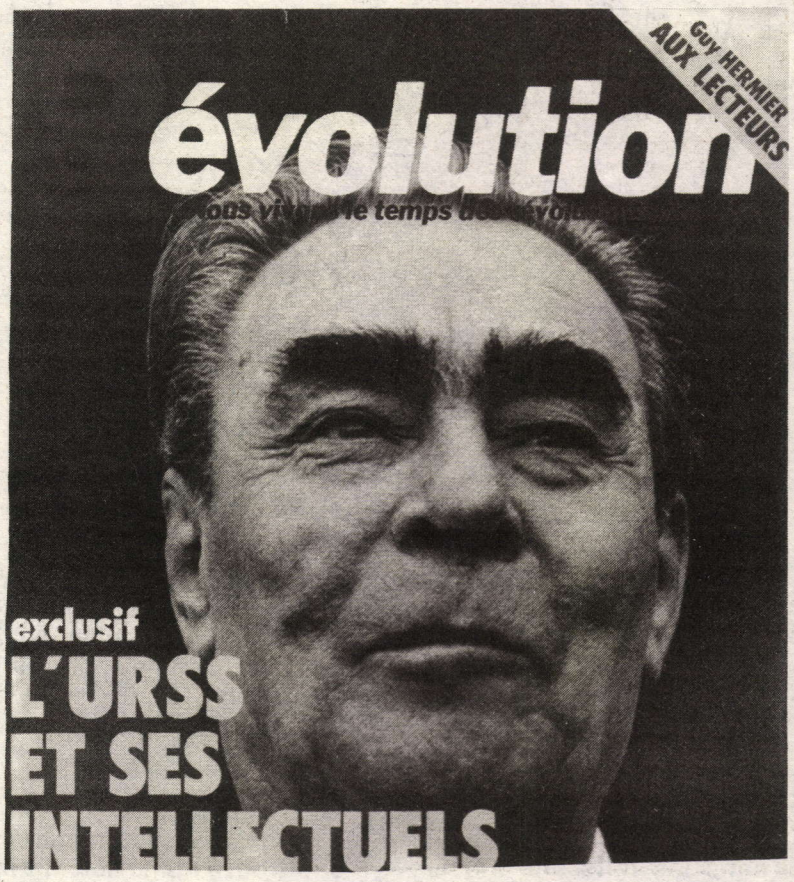


*Révolution*, la nouvelle revue du PCF, en proie à la contestation.

Plusieurs intellectuels, permanents du PCF, viennent de démissionner récemment de leurs fonctions. Après François Hincker, rédacteur en chef adjoint de *Révolution,* Serge Goffard, rédacteur du même journal, Jean-Pierre Gaudard, économiste à *l'Humanité,* c'est au tour de Michel Cardoze, responsable de la rubrique culturelle de *l'Humanité* qui, lui, déclare démissionner pour raisons personnelles, sans désaccords politiques.

Des démissions du même genre avaient précédé celles-ci, comme celles d'Yvonne Quilès, Jean Rony, Antoine Spire, Jean Vitez, Elleinstein et quelques autres.

**La contestation au sein des journalistes, écrivains, historiens ou cadres permanents du Parti Communiste dure depuis maintenant deux ans, depuis la défaite électorale de la gauche en 1978. Bon nombre de ces intellectuels contestataires ont exercé leurs responsabilités au cours d'une période où le Parti Communiste a misé tout son avenir politique dans l'Union de la gauche, tout en prenant de temps à autre ses distances avec la politique de l'URSS. De par leurs préoccupations politiques quotidiennes au sein même du PCF, les intellectuels du PCF de cette génération font de fait partie du milieu de l'intelligentsia française de gauche, de tradition au moins autant libérale et social-démocrate que stalinienne. Pour la plupart, ils n'ont pas connu les périodes d'isolement politique du PCF, du temps de la Guerre froide par exemple, ni son alignement systématique sur la politique extérieure de l'URSS.**

**Mais aujourd'hui, après la défaite de la gauche, le PCF se retrouve dans une période de relatif isolement dans la vie politique française, isolement accentué par la politique du PCF à l'égard du PS et par son alignement récent sur la politique de l'URSS, en particulier son soutien à l'intervention soviétique en Afghanistan.**

**Un tel tournant, et dans la situation du PCF et dans sa tactique, convient difficilement à cette génération d'intellectuels du PCF formés en d'autres circonstances. Et un certain nombre d'entre eux trouvent désormais leur fonction de permanents politiques au sein du PCF trop pesantes.**

**Visiblement, ce malaise n'a pas jusqu'à présent dépassé les milieux intellectuels du PCF. L'appareil du PCF, comme le gros de ses rangs militants, n'est pas ébranlé par cette vague de contestation.**

**Néanmoins, il y a quelques mois la direction du PCF a peut-être voulu faire la part du feu, à l'égard de ses intellectuels, en faisant paraître *Révolution,* qui succédait à *France-Nouvelle* et qui en principe était censé permettre une expression plus libre des intellectuels du parti. Quelques contestataires notoires, comme l'historien Goldring, avaient même été invités à faire partie de la rédaction. Mais la tentative a fait long feu. Car la direction du PCF commença par refuser les articles d'Elleinstein, puis celui de François Hincker, pourtant rédacteur en chef adjoint, alors qu'il voulait répondre à un article de Lucien Marest sur une simple question culturelle. Si bien que ce furent les colonnes du *Matin* et du *Monde* qui accueillirent les articles refusés par la presse du PCF, signés Elleinstein, Fizbin, Spire et quelques autres. En réalité, le moment est certainement mal choisi pour que le PCF aménage une sorte de tribune politique à ses contestataires, au moment même où il a imposé à ses militants de soutenir l'intervention russe en Afghanistan. Et les assurances qu'il avait peut-être fournies aux rédacteurs de *Révolution* ne pouvaient être que verbales.**

**Mais dans l'affaire, le plus notable est que les contestataires qui ont démissionné sont eux-mêmes le plus souvent assez réticents à donner un contenu politique explicite à leur contestation.**

**Tous s'en vont, visiblement mécontents, mais chacun pour ses raisons politiques ou professionnelles propres, quand certains ne se contentent pas de déclarer qu'il s'agit de raisons personnelles. Bien sûr, certains parmi eux, comme Antoine Spire par exemple, expriment leurs critiques sur l'Afghanistan et sur la politique du PCF à l'égard du PS. Mais l'ensemble de la contestation garde un caractère disparate, ou tout au moins chacun semble ne parler qu'en son nom personnel. Soit qu'ils s'en contentent, soit que les contestataires du PCF, tout simplement, ne représentent toujours qu'eux-mêmes, et ne reflètent effectivement aucun courant politique plus profond au sein du PCF.**

M.B.

# *Le PCF en tête de la course aux armements*

**Pour ceux qui n'auraient pas encore compris la position du Parti Communiste concernant l'arme nucléaire, *L'Humanité-Dimanche* du 4 juillet revient à la charge avec une interview de Louis Baillot, responsable de la commission de défense nationale du PCF.**

**Et si le PCF a cherché à s'expliquer de nouveau sur la question des armes nucléaires, notamment des sous-marins nucléaires, ce n'est pas pour répondre à ceux qui, dans le PCF ou ailleurs, sont contre l'arme nucléaire, contrairement au PCF. Non, le PCF intervient de nouveau sur cette question pour protester contre Charles Hernu, responsable des questions de défense au Parti Socialiste, qui a dit à la radio que *« le PCF est contre la mise en chantier du sixième sous-marin nucléaire lance-engins ».***

**C'était une erreur. Le Parti Communiste est non seulement pour le sixième engin, mais il en réclame même... un septième ! Louis Baillot le rappelle dans *L'Humanité-Dimanche : « Nous sommes d'accord pour programmer un septième sous-marin nucléaire, à condition que le premier de la série ne soit plus opérationnel. Nous restons favorables au sous-marin nucléaire parce que nous considérons que c'est vraiment la force nucléaire tous azimuts par excellence ».***

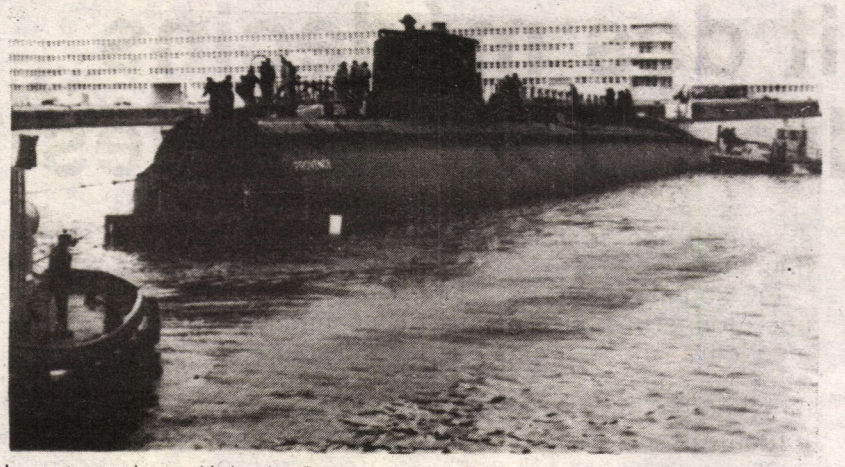

Le sous-marin nucléaire *La Provence :* le PCF en veut un septième comme ça !

**L'état-major de l'armée, lui, pense que le 6e sous-marin nucléaire que veut remplacer le PCF fait encore très bien l'affaire. Le PCF pense qu'il n'est plus assez bien pour le standing de la force de frappe française, et en veut un tout beau, tout neuf. Qui dit mieux ?**

***B.V.***

# *Assassinons français*

L'Humanité *du jeudi 10 juillet part aussi en guerre contre la fabrication d'armes à l'étranger pour l'armée française. Le titre est suffisamment évocateur et résume bien à lui tout seul la position du Parti Communiste Français.*

« La fabrication de nos armements livrée à l'étranger ! Après les chars, les fusils, les hélicoptères, les avions, voici que même les couteaux de nos armées, fabriqués à Thiers, vont être désormais fournis par l'Allemagne ».

*Pour* L'Humanité, *il s'agit là de* « l'un des derniers épisodes de la politique d'abandon de la production nationale d'équipements militaires par le gouvernement français ».

*Et* L'Humanité *de s'interroger sur le nouveau projet de fabrication d'un char franco-allemand :* « Mais si l'on connaît le nouveau constructeur de la boîte de vitesse (une entreprise américano-suisse), le nouveau constructeur du moteur (la RFA), le nouveau fournisseur de l'acier (la RFA), on ne sait pas encore quelle part prendra la France dans la fabrication de ce nouveau char... qui doit équiper notre armée de terre ».

*Ainsi, pour le PCF, la seule chose anormale c'est que la fabrication des armements ne soit pas faite en France par des Français. Par contre, le fait que le gouvernement français fabrique et équipe l'armée d'un matériel de plus en plus perfectionné et de plus en plus coûteux n'est pas à combattre. Non, il est bien normal, d'après lui, que ce soient les travailleurs qui paient la note avec l'argent de leurs impôts ; il est bien normal aussi de tout mettre au point pour les préparatifs meurtriers que nous réservent à plus ou moins long terme les capitalistes.*

***P.V.***

# Israël

# Les Arabes israéliens : les Palestiniens de l'intérieur

Le gouvernement militaire de la région Nord d'Israël vient d'assigner à résidence huit Arabes de citoyenneté israélienne, quatre étudiants et quatre membres d'un mouvement nationaliste, les « Fils du Village ».

La même mesure avait été prise le mois dernier contre quatre autres Arabes israéliens, membres du Parti Communiste Rakah.

Ces mesures viennent rappeler que le problème des Palestiniens des territoires occupés a son pendant sur le territoire même d'Israël, où les Arabes, qui forment 15 % de la population et sont 600 000, sont considérés comme des citoyens de seconde zone et que l'époque où les Arabes étaient soumis au régime du gouvernement militaire n'est pas bien loin... et peut revenir.

En effet, entre 1948, date de la création de l'Etat israélien, et 1966, les Arabes, qui théoriquement avaient le même statut que les citoyens juifs (à l'exception du service militaire dont ils étaient exemptés), étaient en fait reclus dans leurs villages.

Ce système a commencé à s'assouplir en 1963. Mais ce fut pour permettre aux Arabes d'aller se placer comme journaliers sur les plantations ou comme ouvriers d'usines dans les entreprises israéliennes (80 % d'entre eux y sont ainsi employés, parfois très loins de chez eux).

Mais les discriminations de toutes sortes n'ont pas cessé. Ainsi, dans le domaine du logement, les Arabes peuvent se voir refuser des logements au nom de « raisons de sécurité ». Ainsi, les meilleurs emplois sont réservés aux anciens combattants. Les Arabes, ne faisant pas de service militaire, n'ont aucune chance d'y accéder...

A la ségrégation de fait, au racisme plus ou moins avoué d'une grande partie de la population juive, se sont ajoutées, surtout depuis la guerre des Six Jours en 1966, la suspicion, les tracasseries policières incessantes contre les Arabes, soupçonnés *a priori* d'être des terroristes, arrêtés et fouillés dans les lieux publics...

Ces dernières années, le mécontentement s'est exprimé de multiples façons. Ainsi, lors des dernières élections, la moitié de la population d'origine arabe a porté ses voix sur le Parti Communiste Rakah, qui est d'ailleurs, avec 5 députés, le seul parti non sioniste du Parlement israélien.

Et il n'y a rien d'étonnant à ce que se soient développés et renforcés, dans la population arabe d'Israël, à laquelle l'Etat sioniste n'a pas voulu donner les mêmes droits qu'à tous les citoyens israéliens, le sentiment d'être plus proches des Palestiniens que des Juifs, et des sympathies de plus en plus affichées pour la cause palestinienne, voire pour l'OLP.

Le gouvernement israélien peut durcir sa politique vis-à-vis des Arabes ; il peut remettre en place une juridiction militaire contre eux. Mais combien de temps cette politique de force sera-t-elle possible ? Après tout, en ajoutant aux Arabes d'Israël ceux des territoires occupés, il y a maintenant un Arabe pour deux Juifs sur le territoire contrôlé par l'Etat sioniste. Si le gouvernement israélien a pour seule politique d'accentuer toujours plus contre eux la répression, tout en refusant toute idée d'indépendance et même d'autonomie pour les Palestiniens, il ne fait que multiplier les risques de voir le feu prendre sur ses arrières.

Jacques FONTENOY

## Le problème de la terre

Depuis que les sionistes ont commencé à s'implanter en Palestine, dès avant la naissance de l'Etat d'Israël, l'expropriation des terres arabes est une constante.

En même temps que les Arabes d'Israël ont assisté au peuplement par les colons sionistes de leur région, ils ont vu, petit à petit, leurs terres changer de mains.

En 1947, les pionniers sionistes possédaient déjà 174 000 Ha. En 1948, prenant la fuite devant la guerre ou subissant des pressions, 750 000 Arabes quittent le pays. 300 000 Ha sont alors récupérés par l'Etat d'Israël. En 1950 est promulguée une loi sur l'absentéisme, qui prive de leur terre tous les Arabes israéliens qui pour une raison ou une autre l'ont quittée. Des villages entiers seront ainsi expropriés. 40 000 Ha par-ci, 10 000 Ha par-là, 500 Ha ailleurs, l'expropriation allait se poursuivre par tous les moyens. On estime que, depuis 1948, 320 000 Ha des 400 000 Ha que possédaient alors les Arabes étaient passés aux mains des Juifs. Et sur les 80 000 Ha restants, 30 000 seulement seraient des terres cultivables.

La colère des Arabes a d'ailleurs encore éclaté en 1976, le 30 mars.

Ce jour-là, les Arabes de Galilée protestaient contre les projets du gouvernement, qui envisageait de nouvelles expropriations de terres appartenant à des Arabes israéliens. Le gouvernement opta pour l'intervention violente contre les manifestants. Il y eut six morts et une centaine de blessés. Depuis, les Arabes d'Israël commémorent tous les ans cette « journée de la terre ».

# Le directeur d'*Afrique-Asie* menacé d'expulsion

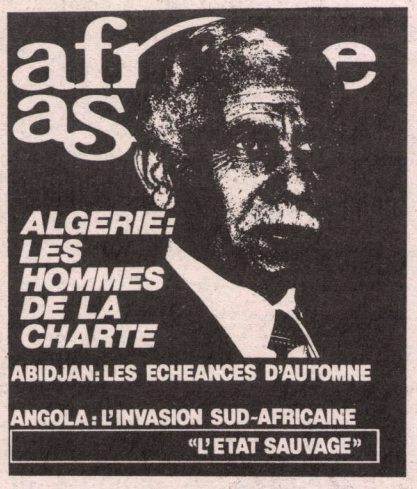


Le directeur de publication du journal *Afrique-Asie* vient de se voir « invité » sans la moindre explication à quitter la France dans les plus brefs délais et définitivement.

Originaire d'Egypte, Simon Maley était depuis huit ans obligé de se présenter tous les trois mois à la Préfecture de Police de Paris pour faire renouveler son titre de séjour. Et ce n'est que l'année dernière qu'il a fini par obtenir une carte de travail.

A travers Simon Maley, c'est visiblement le journal *Afrique-Asie* que le gouvernement français veut atteindre. C'est que ce journal, qui se fait l'écho des aspirations nationalistes de certains dirigeants des pays ex-colonisés, dénonce la politique française dans les ex-colonies africaines et sa mainmise économique sur ces pays.

Voilà des choses que le gouvernement français n'aime pas voir étalées au grand jour. D'une manière générale, l'impérialisme français est particulièrement chatouilleux en ce qui concerne l'Afrique, et Giscard, lui qui a été à l'initiative d'un certain nombre d'interventions pour voler au secours de certains dictateurs africains, tout particulièrement.

Le gouvernement français espérait que ce mauvais coup allait passer inaperçu, en cette période de vacances. Mais Simon Maley a un peu plus de moyens de se faire entendre que les autres immigrés, contre l'arbitraire du gouvernement et de l'administration française.

# Mauritanie

# L'abolition de l'esclavage laisse la place à l'esclavage salarié

Le samedi 5 juillet en Mauritanie, le Comité Militaire de Salut National dirigé par Ould Haïdallah annonçait que *« l'esclavage est définitivement aboli à partir d'aujourd'hui en Mauritanie »*.

La première réaction face à une telle information, c'est de se demander comment aujourd'hui, au XX$^{e}$ siècle, l'esclavage peut encore exister et être parfaitement légal.

Les différents gouvernements de la Mauritanie jusqu'à présent n'avaient pas en effet cherché à imposer aux seigneurs féodaux maures blancs, qui sont notamment de grands éleveurs de bétail, l'abolition de l'esclavage. Cet esclavage leur permettait de disposer d'une main-d'œuvre gratuite avec les Maures noirs, descendants d'anciens esclaves noirs amenés des régions du nord, il y a plusieurs siècles.

Mais aujourd'hui l'esclavage, en Mauritanie, n'est pas seulement un problème racial, mais aussi un problème social, qui existe aussi au sein des populations de même race. Les différents gouvernements de la Mauritanie indépendante, mais aussi, avant eux, le colonialisme français, ont maintenu cette situation pendant les décennies au cours desquelles ils ont dominé le pays.

Les Haratines (Haratine veut dire esclave en langue maure) sont ceux qui sont les plus exploités. Ils constituent un sous-prolétariat. Jusqu'à une période récente, les Haratines arrivaient à s'affranchir en payant jusqu'à 250 000 F CFA (soit 5 000 F), ce qui ne leur garantissait même pas d'être libres puisque certains propriétaires continuaient à les considérer malgré tout comme de véritables esclaves.

Mais les Haratines n'acceptent plus la situation qui leur est faite. Cela fait plusieurs mois maintenant qu'une opposition s'est organisée et s'est manifestée de plus en plus ouvertement. A tel point d'ailleurs que le gouvernement Ould Haïdallah a fait arrêter il y a quelques mois plusieurs dirigeants du « Mouvement des Haratines », qui revendiquaient *« l'égalité totale avec le reste de la population »*. Et il y a d'ailleurs probablement un lien entre cette révolte parmi les Haratines et la concession juridique accordée par le gouvernement de Ould Haïdallah.

Cette concession juridique a certainement de l'importance pour ceux des Haratines qui ont ainsi conquis définitivement leur indépendance. Mais il n'est pas dit que cela change grand-chose là où, économiquement comme socialement, les Haratines sont totalement subordonnés à leurs maîtres.

Et puis les Haratines, s'ils sont de moins en moins les victimes directes des maîtres esclavagistes, risquent de l'être de plus en plus de la pauvreté imposée par une oppression nouvelle, celle du capitalisme. Car le capitalisme s'est introduit en Mauritanie comme ailleurs, et chasse de leurs villages de nombreux habitants, qui vont retrouver une autre forme d'esclavage, soit dans les mines de Zouérate, soit dans les entreprises des grandes villes d'Afrique comme à Dakar, soit dans les grandes métropoles impérialistes en tant qu'esclaves salariés particulièrement exploités.

# Iran

## Une campagne d'islamisation qui n'inquiète pas les véritables ennemis du peuple iranien

En Iran, la campagne d'islamisation se poursuit. C'est-à-dire que les partisans de Khomeiny continuent à mobiliser la population contre tout ce qu'ils déclarent non conforme aux lois et aux traditions de l'Islam. Ils s'en prennent avec violence à tous les manquements aux mœurs islamiques. Toute une campagne est lancée pour obliger désormais les femmes à porter le tchador sur les lieux de travail. Ainsi, le mardi 8 juillet, cent trente employées de l'administration ont été renvoyées parce qu'elles s'étaient rendues tête nue au travail. Parallèlement, la répression contre la drogue et ce que la loi coranique appelle « *crimes sexuels* » (prostitution, adultère, homosexualité et viol) s'accentue. Des dizaines de personnes auraient été exécutées dans le cadre de la lutte contre la drogue et quatre lapidées ces jours derniers pour « crimes sexuels ».

Les partisans de Khomeiny s'attaquent aussi à la gauche. Après avoir donné, il y a quelques semaines, l'assaut aux universités pour en chasser les étudiants de gauche, ils ont fait des manifestations de soutien au régime, organisées le 4 juillet dernier, des manifestations contre la gauche.

Par cette campagne, qui se fait au nom de l'islamisation et qui semble trouver de l'écho parmi les couches populaires, du moins si l'on en juge par l'ampleur des manifestations du 4 juillet, les partisans de Khomeiny poursuivent des buts politiques. Après un an et demi du nouveau régime, la situation économique ne s'est pas améliorée, mais est au contraire peut-être encore plus difficile.

Il s'agit pour les khomeinistes, en attisant les sentiments et les préjugés réactionnaires de détourner l'attention de la population contre quelques individus, innocents, marginaux, ou coupables, mais qui ne sont de toute façon en rien responsables des difficultés de l'Iran. Mais il s'agit aussi de frapper de terreur tous ceux qui pourraient ne pas accepter la dictature des mollahs et des réactionnaires religieux. Et en s'attaquant à la gauche et à l'extrême-gauche, les khomeinistes s'attaquent à ceux qui pourraient demain constituer une opposition et avancer éventuellement d'autres perspectives ou d'autres solutions politiques à cette même population.

Pourtant, il est des ennemis du régime, et qui le menacent vraiment, d'après les dirigeants iraniens eux-mêmes, qui ont droit, eux, à plus de mansuétude.

Le président de la République iranienne, Bani Sadr, a affirmé dans une récente interview au journal *Le Monde* que six conjurations contre le régime avaient été déjouées au sein de l'armée en l'espace de quatre mois. Les conjurés n'ont été ni lapidés, ni exécutés ! Et que sont devenus les vingt-sept militaires arrêtés pour complicité avec les Américains lors de l'expédition destinée à libérer les otages de l'ambassade américaine ? S'ils sont un jour condamnés, ils l'auront été moins vite que les drogués ou les femmes adultères !

Les dirigeants iraniens ménagent l'armée. Ils l'ont toujours fait. Même au moment de la chute du chah : il y a eu des vagues d'épurations et d'inculpations. Mais elles se sont plus traduites par des mises à la retraite et des licenciements que par des exécutions. Et, très vite ensuite, une amnistie générale a été décrétée.

Et maintenant, ils ont beau savoir que c'est de là que vient le principal danger qui menace le régime, ils sont incapables de faire quoi que ce soit contre l'armée, car ils ne veulent pas appeler la population à se mobiliser contre elle et à la démanteler.

Khomeiny et les dirigeants iraniens n'ont de vrais ennemis qu'à gauche, et dans la population. A droite, ils ont des hommes ou des appareils qu'ils ménagent, bien qu'ils les sachent prêts à renverser le régime... parce qu'ils pensent qu'ils auront peut-être à les utiliser un jour.

**Claude CHARVET**

**Un des aspects de la « campagne d'islamisation » : les partisans de Khomeiny veulent obliger les femmes à travailler vêtues du tchador.**

# Pologne

## Une classe ouvrière

Une partie du comité de grève des chantiers navals Adolf-Warski de Szczecin en janvier 1971.

## *Dix ans de luttes ouvrières*

**DÉCEMBRE 1970.**

**La décision *« d'augmenter les prix des denrées qui sont rares sur le marché »*, de 25 % parfois en un seul coup, provoqua une puissante vague de grèves et de manifestations dans les villes de la Baltique, Gdansk, Gdynia et Sopot (immense conurbation où se trouvent les chantiers navals), mais aussi dans d'autres grandes villes comme Szczecin et Slupsk.**

**La réponse des autorités fut sanglante. A Gdansk, la milice tira dans la foule ; à Gdynia, la police prit d'assaut les usines occupées ; à Szczecin, des tanks chargèrent une manifestation pacifique. Il y eut de nombreux morts, le gouvernement ayant donné l'ordre de *« mater les insurgés »*, présentés comme des *« forces hostiles »* qui menacent *« l'existence de l'Etat »*. Malgré la vigueur de la répression, la nouvelle équipe dirigeante (Gierek, Jaroszewicz et Moczar ayant profité des événements pour éliminer un Gomulka au prestige usé) dut reculer. Elle céda des augmentations de salaires et accorda une satisfaction au moins morale aux manifestants, en promettant de bloquer les prix pendant deux ans, en annonçant que les responsables des fusillades seraient poursuivis, mais aussi en venant s'expliquer — tout le Bureau politique au grand complet ou presque — devant les ouvriers des chantiers navals. Pour obtenir que soient tenues un certain nombre de promesses, les travailleurs n'hésitèrent pas à menacer de faire grève à nouveau le 11 janvier aux chantiers « Warski » à Szczecin et à déclencher une grève générale dans cette même ville le 22 janvier.**

**JUIN 1976.**

**En décembre 1975, le congrès du POUP avait décidé de *« préparer le pays aux sacrifices »*. Le 24 juin, les augmentations étaient connues, atteignant parfois 100 % sur les produits alimentaires.**

**Près de Varsovie, à Ursus, une usine de 5 000 ouvriers décida aussitôt la grève, coupant une voie ferrée à grand trafic, en signe de protestation. Dans le sud, à Radom, le 25 toutes les usines étaient en grève. Menés par les ouvriers des usines d'armement Walter, drapeaux rouges et drapeaux polonais en tête et au chant de l'*Internationale*, les manifestants prirent possession de la ville, prenant d'assaut les magasins réservés aux bureaucrates et construisant des barricades. Pour déloger les manifestants, le gouvernement dut envoyer plus de mille policiers, des autos blindées, des forces de répression spéciales.**

**Certains chantiers navals se mirent aussi en grève, de même que l'usine automobile Zeran (15 000 travailleurs), près de Varsovie.**

**Dans un premier temps, le Premier ministre dut venir en personne annoncer à la télévision l'annulation des hausses, mesure qui fut confirmée par Gierek en septembre, l'agitation n'ayant pas cessé.**

**Devant le développement de la solidarité ouvrière pour faire pièce à la répression (rien qu'à Ursus, il y eut entre 250 et 1.500 arrestations, selon les sources, et en juillet 1976 treize manifestants, en majorité des ouvriers d'Ursus et de Radom, étaient condamnés à des peines de 3 à 10 ans de prison !), le 3 février 1977, Gierek annonça aux ouvriers d'Ursus que ces peines seraient réduites.**

**Le KOR (Comité de défense des ouvriers), mouvement d'opposition dont un militant — un ouvrier serrurier — vient d'être condamné le 2 juillet à 19 mois de prison pour** « entrave à l'action des forces de l'ordre », **naquit d'ailleurs des comités de soutien aux ouvriers emprisonnés qui furent créés en 1976.**

# qui ne se laisse pas faire

**A l'heure où nous écrivons et dans la mesure où les informations qui parviennent malgré la censure permettent de se faire une opinion, il semble que le mouvement de grève qui a secoué la Pologne pendant plusieurs jours soit retombé. Peut-être d'ailleurs ne s'agit-il là que d'une pause : selon les informations fournies tant par les correspondants de presse occidentaux que par des opposants polonais membres du KOR (Comité de défense des ouvriers), il semblerait en effet que, dans plusieurs usines, les travailleurs aient fait savoir qu'ils reprenaient provisoirement le travail, dans l'attente d'une réponse officielle aux revendications qu'ils avaient déposées.**

**Une semaine après que l'annonce gouvernementale d'une augmentation du prix de la viande eut provoqué une réaction immédiate de colère dans plusieurs centres ouvriers importants, on mesure un peu mieux quelle a été l'ampleur du mouvement. On constate surtout qu'une nouvelle fois — après les émeutes et les grèves de la Baltique en 1970, puis celles de Radom et d'Ursus en 1976 — les prolétaires polonais font preuve d'une détermination et d'une conscience de classe élevées, qui viennent de forcer à nouveau « leurs » dirigeants à reculer, même si ce recul risque de n'être que partiel et temporaire. Dans son numéro des 6-7 juillet, le journal *Le Monde* écrivait sous la plume de son correspondant en Pologne : « *L'entreprise de relèvement des prix de la viande* (...) *prend l'allure d'une partie d'échecs entre le pouvoir et la classe ouvrière* ». Déjà, en 1970 et en 1976, c'étaient des tentatives gouvernementales de relever brutalement les prix de denrées alimentaires (et notamment de la viande) qui avaient, encore plus violemment que cette fois-ci, soulevé la colère ouvrière. Face à un gouvernement qui usurpe le nom de socialiste, tente d'interdire toute forme d'organisation indépendante du prolétariat et qui prétend lui imposer des sacrifices, la classe ouvrière polonaise ne se laisse pas faire : elle rend les coups et force son adversaire à reculer. Que dans un pays qui subit depuis plus de trente ans le poids de la dictature, le mouvement ouvrier fasse preuve d'une telle vitalité et se fasse craindre à ce point du pouvoir, voilà qui ne peut que réjouir les travailleurs d'ici. D'autant que ce n'est pas tous les jours que l'on peut voir des gouvernants — qu'ils s'appellent Gierek ou Giscard, Barre ou Jaroszewicz — devoir remballer leurs plans d'austérité et venir s'expliquer devant les travailleurs mobilisés.**

***Pierre LAFFITTE***

# Les biftecks de la colère

Le mouvement gréviste a éclaté le 1er juillet dernier, dès l'annonce de la décision gouvernementale d'augmenter de 60 % le prix de la viande vendue directement dans les entreprises

Il existe en effet en Pologne plusieurs façons de se procurer certaines denrées, en particulier de la viande. Mis à part les magasins spéciaux, bien achalandés et réservés aux membres de l'appareil d'Etat ou du parti, auxquels la population n'a évidemment pas accès, les travailleurs peuvent acheter de la viande soit dans des magasins d entreprise, soit dans les boutiques du circuit dit « commercial ». Dans ces boucheries « commerciales » (dont l'approvisionnement n'est pas toujours assuré et où, pour toute viande, on ne trouve souvent que de la charcuterie), les prix sont en moyenne de 50 à 100 % plus élevés que dans le circuit d'entreprise. Et de fait, si dans les entreprises il y a ce système de vente directe, c'est tout simplement qu'autrement, les travailleurs polonais ne pourraient sans doute pratiquement jamais consommer de viande, tant les prix du secteur « commercial » sont élevés par rapport aux salaires.

« représailles » du régime. Monument funéraire à « *B. Golaszewski* — dit scription — *délégué du comité de grève, mort tragiquement le 10 août 1971. Honneur à mémoire. Les ouvriers du chantier naval Warski* » de Szczecin.
autre dirigeant du comité de grève, Uflik, après une tentative de meurtre contre lui, urut dans des conditions inexpliquées en février 1976, selon le KOR.

Dans la plupart des pays de l'Est, la viande reste une denrée de luxe, que l'on a du mal à trouver dans les boucheries et plus encore sur les tables ouvrières. Mais la Pologne détient en la matière un triste record. Et pourtant la Pologne est un gros producteur de viande. Seulement, le gouvernement retire de la consommation intérieure une bonne partie de cette production, pour l'exporter afin de compenser une partie de sa dette extérieure. Lorsque le gouvernement décida d'augmenter brutalement les prix des boucheries d'entreprise, cela a été la goutte qui a fait déborder le vase.

## Des conditions de vie qui se dégradent

En fait, cela faisait déjà un certain temps que le gouvernement préparait son attaque contre le niveau de vie de la classe ouvrière. Cela fait même des années que Gierek et son équipe, face à des problèmes économiques qu'ils ne maîtrisent pas, tiennent un langage que ne désavoueraient pas Barre et ses homologues occidentaux : dans la presse, dans les discours officiels, il était de plus en plus souvent question de pratiquer « la vérité des prix ». Quelques mesures avaient d'ailleurs préparé le terrain à la hausse du 1er juillet. Ainsi, à Tczew (une ville de la région de Gdansk où une grève a éclaté dès l'annonce de la hausse dans une usine de 3.000 ouvriers), selon le correspondant du **Monde,** depuis un certain temps déjà les morceaux de viande les plus demandés ne se trouvaient plus que dans le circuit « commercial », et donc au prix fort.

On ne peut donc pas dire, comme l'écrit **Polityka** (cet hebdomadaire polonais dirigé par un membre du Comité central du POUP — le PC polonais) que **« l'opinion n'a pas été préparée psychiquement à supporter les sacrifices que nous devrons tous endurer ».** Non, c'est que la classe ouvrière n'était pas prête à accepter des sacrifices injustifiés dont elle savait qu'elle serait la seule à porter le poids. Et c'est ce qu'elle a montré. D'autant que la hausse de la viande n'est pas le seul motif de mécontentement, comme le reconnaissait ces jours-ci **Polytyka,** écrivant : **« Le revenu national a baissé de 2 % l'année dernière (...) L'approvisionnement de la population en produits alimentaires de base ne s'améliore pas. Les queues ne s'allongent pas seulement devant les boucheries. (...) La liste des gens attendant un logement s'allonge (...), de même que les queues devant les magasins ».**

De surcroît, il n'y a pas que le prix de la viande qui s'envole ; selon des déclarations officielles rapportées par une agence de presse, l'inflation serait de 5,4 % pour les quatre premiers mois de l'année (cela ferait plus de 16 % sur l'année, soit un rythme supérieur à celui de la France, par exemple).

## Les revendications ouvrières

La hausse des prix de la viande a été cependant l'étincelle qui a fait exploser le mécontentement. Les ouvriers d'une des grandes usines de la ville industrielle de Tczew ont cessé le travail pour réclamer une augmentation de salaires compensant la hausse du prix de la viande.

A Mielec, les grévistes ont réclamé 300 à 400 zlotys (de 42 à 57 F environ) ainsi d'ailleurs qu'un retour aux anciennes cadences de travail. Au combinat de machines agricoles d'Ursus (près de Varsovie), les travailleurs demandaient des augmentations de 10 % pour les équipes de nuit, des réajustements de salaires pour les postes pénibles à tenir, mais aussi une échelle mobile des salaires.

D'autres mouvements ont eu lieu à Gdansk, à Huta Waszawa et ailleurs. Même les conducteurs de tramways auraient, eux, déposé un cahier de revendications menaçant de faire grève le 7 juillet si les hausses n'étaient pas annulées d'ici là.

## Les autorités cèdent des augmentations de salaire

Même si, apparemment, le gouvernement n'est pas décidé à revenir sur sa décision, il a quand même dû reculer. Dans des magasins d'alimentation, on n'aurait toujours pas appliqué les augmentations ; dans d'autres on aurait rapidement retrouvé les étiquettes mentionnant les anciens prix. A la radio, à la télévision, les autorités ont dû venir s'expliquer, elles ont dû aussi recevoir des délégations ouvrières. Apparemment, dans les entreprises qui avaient été touchées par des mouvements, on a tenté de calmer l'agitation en cédant rapidement des augmentations évaluées à 10 %. A Ursus, la direction aurait en outre promis de ne pas exercer de représailles. Cette promesse en dit long sur les prétentions socialistes d'un régime pour lequel le fait de grève serait passible de « représailles » ! Mais, à Ursus moins qu'ailleurs, les travailleurs ne peuvent faire confiance au régime pour tenir de telles promesses : en 1976, après les émeutes et les grèves, plusieurs centaines de travailleurs d'Ursus avaient été victimes de telles « représailles » et, condamnés puis emprisonnés (sans parler des nombreux licenciés), n'avaient dû qu'à la solidarité de leurs camarades de travail de voir Gierek promettre des remises de peine.

Mais le gouvernement Gierek constate une nouvelle fois qu'il a à compter avec une classe ouvrière polonaise combative.

# CHÔMAGE TECHNIQUE A PEUGEOT

## Le chantage à la crise pour s'en prendre aux travailleurs

**Lundi 30 juin, la direction Peugeot de Sochaux et de Mulhouse a annoncé que sept jours ouvrables seront chômés juste avant et après les congés annuels, pour environ 55 000 travailleurs. Des vacances allongées, personne ne s'en plaint. Par contre, une perte de salaire de plus de 300 F pour un OS, de plus de 800 F pour les ouvriers les plus qualifiés, cela ne va pas du tout. Et pourquoi, se demandent des travailleurs de Sochaux, la direction organise-t-elle une semaine de chômage technique alors que l'horaire pratiqué dans l'usine est de 42 H 30 par semaine ?**

**Dans les usines Citroën, les travailleurs en horaire normal font encore 41 heures. En juin la direction a fait chômer une semaine alors même qu'elle faisait travailler plusieurs samedis ! Et finalement les travailleurs de Citroën ont eu leur paie amputée également d'une somme de l'ordre de 300 à 400 F.**

**Une perte de salaire semblable a été imposée aux travailleurs des usines Talbot au début de cette année.**

**Il est vrai que dans la plus grosse entreprise du groupe Peugeot, à Sochaux, la production est actuellement inférieure de près de 300 voitures par jour par rapport au « boom » d'il y a près de deux ans. Il est vrai aussi que la vente des voitures a diminué en France de 23,5 % en mai dernier par rapport au même mois de 1979. Mais il est inadmissible que, sous prétexte de « crise de l'automobile », réelle ou prétendue, la paie des travailleurs soit amputée par les patrons.**

**Il y a quelque temps, le chantage à la crise s'est traduit à Sochaux par des notes de service invitant les travailleurs à bien éteindre les lumières et à économiser sur tout. Quand des chefs prenaient ces recommandations très au sérieux et jouaient les éteigneurs de réverbères, c'était finalement assez drôle. Mais depuis plusieurs mois la direction parle d'un sur-effectif de près d'un millier de personnes. Par l'intermédiaire des chefs, la direction laissait entendre qu'elle ferait tout pour éviter les licenciements, mais pas les mutations. Et des travailleurs ont été ainsi mutés à l'usine des cycles, d'autres à l'usine de Vesoul ou à celle de Mulhouse, toutes deux distantes de 60 km de Sochaux, avec pour certains travailleurs un allongement important du temps de transport. D'autres travailleurs enfin ont été sollicités pour aller en déplacement dans l'usine de moteurs dans le Nord. Et à l'intérieur de l'usine, des ajusteurs sont mis au balayage, des électriciens à la manutention, etc.**

**Finalement l'inquiétude fait son chemin car personne ne croit beaucoup aux assurances de la direction contre d'éventuels licenciements. Tous les travailleurs de Sochaux ont pu voir que, dans les derniers mois, la direction a déjà procédé à plus de 2 600 suppressions de postes, dont près de deux mille licenciements de travailleurs intérimaires en grande majorité émigrés. En plein milieu de la journée, un chef venait chercher un travailleur pour l'emmener au bureau, et ses camarades de travail apprenaient quelques jours plus tard qu'il avait été renvoyé et aussitôt prié fermement de quitter sans délai le coin de chambre qu'il occupait dans les baraquements que Peugeot réserve aux travailleurs migrants à quelques centaines de mètres des fumées de l'usine.**

**Au début de ce mois de juillet, la direction propose 15.000 F en plus des 10.000 F promis par Stoléru, aux travailleurs émigrés qui voudraient partir de leur plein gré.**

**Peugeot a su faire venir plusieurs milliers de travailleurs yougoslaves, turcs, marocains, algériens, etc., quand il en a eu besoin. Il voudrait aujourd'hui les renvoyer à bon compte.**

**Traiter les travailleurs comme des pions, faire accepter les déclassements, les mutations, amputer la paie, disposer des congés à sa guise, voilà ce que Peugeot, un des plus grands groupes capitalistes en France, s'emploie à faire en ce moment. Pour imposer ces mesures draconiennes, Peugeot se sert opportunément de la mévente actuelle de ses voitures.**

**Mais en réalité la « crise » n'a que bien peu à voir avec la politique de Peugeot à l'égard des travailleurs. La société Peugeot a traversé la crise qui dure depuis 1974 en réalisant des bénéfices considérables. Par l'acquisition de Citroën, de Chrysler-Europe, le groupe s'est considérablement enrichi. Les actionnaires, dont principalement la famille Peugeot, ont amassé des fortunes énormes.**

**Et aujourd'hui, cette bourgeoisie âpre au gain se sent en position de force et veut le faire sentir aux travailleurs. Ce n'est pas seulement la politique de Peugeot, c'est celle de toute la bourgeoisie, de tout le patronat dont le président, F. Ceyrac, siège d'ailleurs au directoire du groupe Peugeot.**

**La bourgeoisie s'apprête à faire payer par avance la crise aux travailleurs, alors que seuls les capitalistes ont profité des bonnes affaires réalisées les années précédentes.**

# Le trust s'enrichit et amp

## *Le groupe Peugeot : un portefeuille d'actions bien rempli*

Si l'on en juge d'après le rapport de l'assemblée générale de juin 1979, le groupe Peugeot disposait de paquets d'actions d'une valeur supérieure à 100 000 F chacun dans quarante-sept sociétés, les plus gros étant bien sûr ceux des sociétés de construction automobile (6 milliards de francs), des cycles, des transports (Gefco), etc.

Mais aussi :
- 509 145 actions de Diffusion Industrielle Nouvelle.
- 489 933 actions de la Société de Crédit à l'Industrie Automobile.
- 83 319 actions de la Motobécane.
- 34 089 actions de Jeager.
- 32 259 actions de Poclain SA.
- 10 880 actions de SEV
- 9 956 actions de Sacilor.
- 2 850 actions de Thomson-Brandt, etc.

Comme on peut le constater à l'aide des quelques exemples ci-dessus, le groupe Peugeot est nanti d'un portefeuille d'actions bien rempli. Si quelqu'un doit payer les frais de la crise, de méventes, etc., c'est dans ce portefeuille bien garni qu'il faut se servir, pas dans la bourse plate des travailleurs.

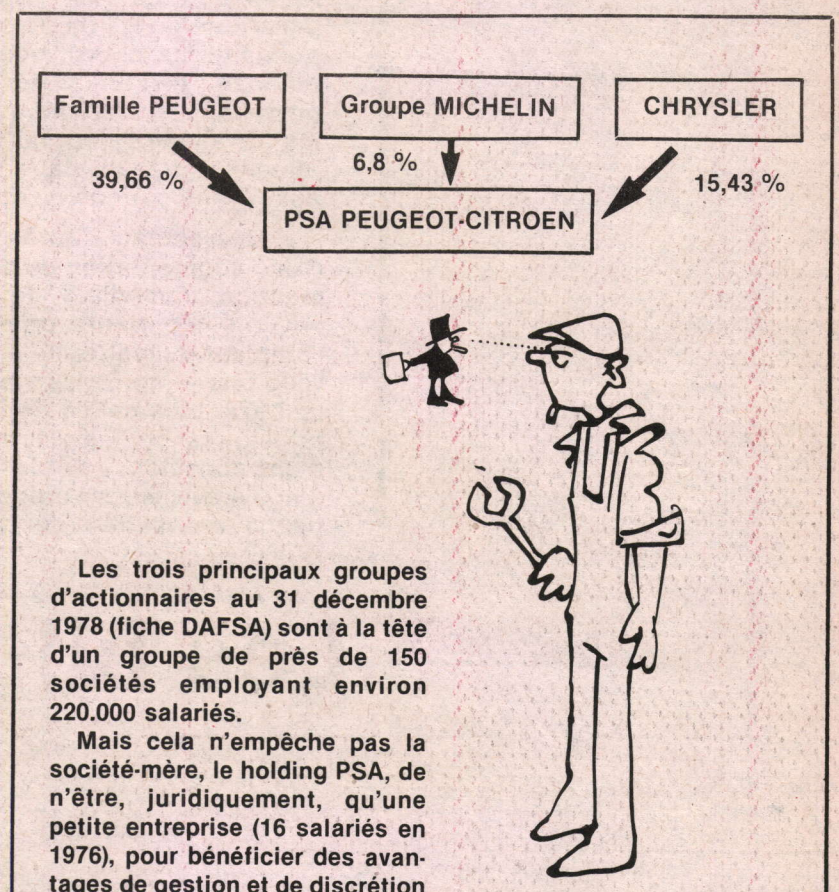


**Les trois principaux groupes d'actionnaires au 31 décembre 1978 (fiche DAFSA) sont à la tête d'un groupe de près de 150 sociétés employant environ 220.000 salariés.**

**Mais cela n'empêche pas la société-mère, le holding PSA, de n'être, juridiquement, qu'une petite entreprise (16 salariés en 1976), pour bénéficier des avantages de gestion et de discrétion des entreprises... de moins de 50 salariés.**

## *Les Peugeot : une dynastie envahissante*

*Jean-Pierre Peugeot.*

La famille Peugeot tient d'abord une bonne place dans les conseils d'administration des différentes sociétés qui portent son nom. Six frères et cousins Peugeot, MM. Roland, Bertrand, Jean-Claude, Pierre, Jean-François et Alain Peugeot, occupent différents sièges dans le groupe, qui ne sont pas simplement honorifiques.

Bertrand Peugeot par exemple, un pur-sang puisque fils d'Eugène Peugeot et de sa cousine Marcelle Peugeot, est vice-président du conseil de surveillance de PSA, président du directoire des Cycles Peugeot, membre du conseil de surveillance des Aciers et Outillages Peugeot, administrateur de Peugeot Frères et représentant des Cycles dans quatre sociétés filiales.

D'après le *Bottin Mondain,* imprimé dans une entreprise où Pierre Peugeot est administrateur et dont le directeur est un de ses cousins, les six frères et cousins Peugeot cités plus haut sont administrateurs dans 17 sociétés, dont IBM, SKF, Le Joint Français, l'Union, etc., et cela sans compter les entreprises et filiales Peugeot.

Mais il y a aussi les filles, les sœurs, les cousines Peugeot, et les membres de la famille par alliance.

Pierre Peugeot, par exemple, est allié par mariage aux Seydoux-Fornier-de-Clausonne, qu'on trouve dans les conseils d'administration de Paribas, de la banque Morgan, du trust Schlumberger, BSN, Havas, de l'AFP, de l'ORTF et comme représentant de la France au conseil de l'OTAN. Les sœurs de Pierre Peugeot sont liées aux groupes Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Rhône-Poulenc, au CIAL. Celles de Bertrand Peugeot le sont à Thomson-CSF-LMT ; dans le domaine politique, au conseiller technique de Chaban-Delmas ; et pour les réceptions de famille, aux négociants en vins du Bordelais, les Cruse. Nicole Peugeot, une cousine, est mariée à un administrateur de Paribas Gestion, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Une autre au secrétaire général de Gallimard. Patrick Peugeot, cousin, est secrétaire général des AGF, après l'avoir été de Hachette.

Mais si on élargit un peu le cercle familial, on s'aperçoit que France Cruse, belle-sœur d'une des filles Peugeot, est mariée à Christian Vernes, de la banque Vernes, lui-même administrateur des Etablissements Japy Frères. Quant à Albert Japy, il était administrateur des Automobiles Peugeot jusqu'à la limite d'âge, en 1972. Il est lié aux Liotard-Vogt, administrateurs de la Chase Manhattan Bank (liée à Fiat), de Nestlé, Air Liquide, etc. Sa fille l'est aux Philliard, administrateurs dans plusieurs banques, de la CFP (Compagnie Française des Pétroles), des AGF (Assurances Générales de France), P-DG de Radiotechnique et membre du comité exécutif du CNPF.

Leurs relations avec l'Etat, source de contrats, de subventions et de sinécures confortables, ne sont pas moindres. Pierre Peugeot est conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1969. Jean-Claude Peugeot est en service détaché à la CEE de l'énergie atomique après avoir été secrétaire du Comité français des grands barrages et, en passant, directeur de la CGE. François Peugeot, de la génération précédente, a été jusqu'en 1972 président du Comité de la construction mécanique pour l'établissement du VI[e] plan, ce qui était pratique pour lui, en tant qu'administrateur de la Société de Mécanique du Haut-Rhin.

Et ce sont ces gens-là, qui se sont approprié des dizaines et des dizaines d'usines, qui sont actionnaires ou administrateurs de dizaines et dizaines d'autres, qui viennent parler de sacrifices aux travailleurs !

# e les salaires des travailleurs

## Peugeot, un groupe qui s'enrichit sans cesse

Lors des difficultés économiques que traversait le marché de l'automobile en 1974, la société Citroën se trouva dans une situation difficile. Peugeot se porta acquéreur, mais l'actionnaire principal de Citroën, fut le groupe Michelin, et l'Etat, par un prêt d'un milliard de francs, assura tous les risques éventuels de l'opération.

Un an plus tard, ce fut Peugeot qui racheta à Michelin la totalité du capital de Citroën et en 1976 Peugeot distribua 1 800 000 actions nouvelles aux actionnaires de Citroën en rémunération de leur apport au nouveau groupe.

Cette année-là, Peugeot-Citroën déclara un bénéfice record qui, de 160 millions de francs en 1974, passait donc en 1976, à 1 428 millions de francs, soit près de neuf fois plus. Et toutes les années qui ont suivi, Peugeot a continué à déclarer des bénéfices aussi élevés et à investir des sommes toujours plus importantes.

| (en millions de francs) | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| chiffre d'affaire (HT) | 14 655 | 16 359 | 35 066 | 41 885 | 47 810 | 72 800 |
| Bénéfice net | 160 | 282 | 1 428 | 1 251 | 1 382 | 1 150 |

Il y a deux ans, le groupe Peugeot achetait Chrysler-Europe. Un milliard de francs avait été versé à Chrysler qui avait reçu en plus 15 % du nouveau capital (ce qui garantissait à Chrysler 15 % des bénéfices distribués par Peugeot-Citroën-Talbot).

Dans la même période, en mars 76, Peugeot avait créé 1 500 000 actions nouvelles distribuées gratuitement aux actionnaires (c'est-à-dire la moitié à la seule famille Peugeot) à raison d'une gratuite pour quatre possédées auparavant.

Et aujourd'hui, Peugeot prend une participation chez Ligier ; il semble discuter d'un accord financier avec Fiat, etc.

Alors, depuis la crise, le nombre des actionnaires a augmenté. Les anciens actionnaires possèdent des paquets d'actions augmentés de 25 %. Et tous ces actionnaires ont touché, ces trois dernières années, des revenus qui ont augmenté de près de 70 %.

Et c'est pour continuer à s'enrichir le plus possible que les magnats de l'automobile rognent sur les paies et les droits des travailleurs.

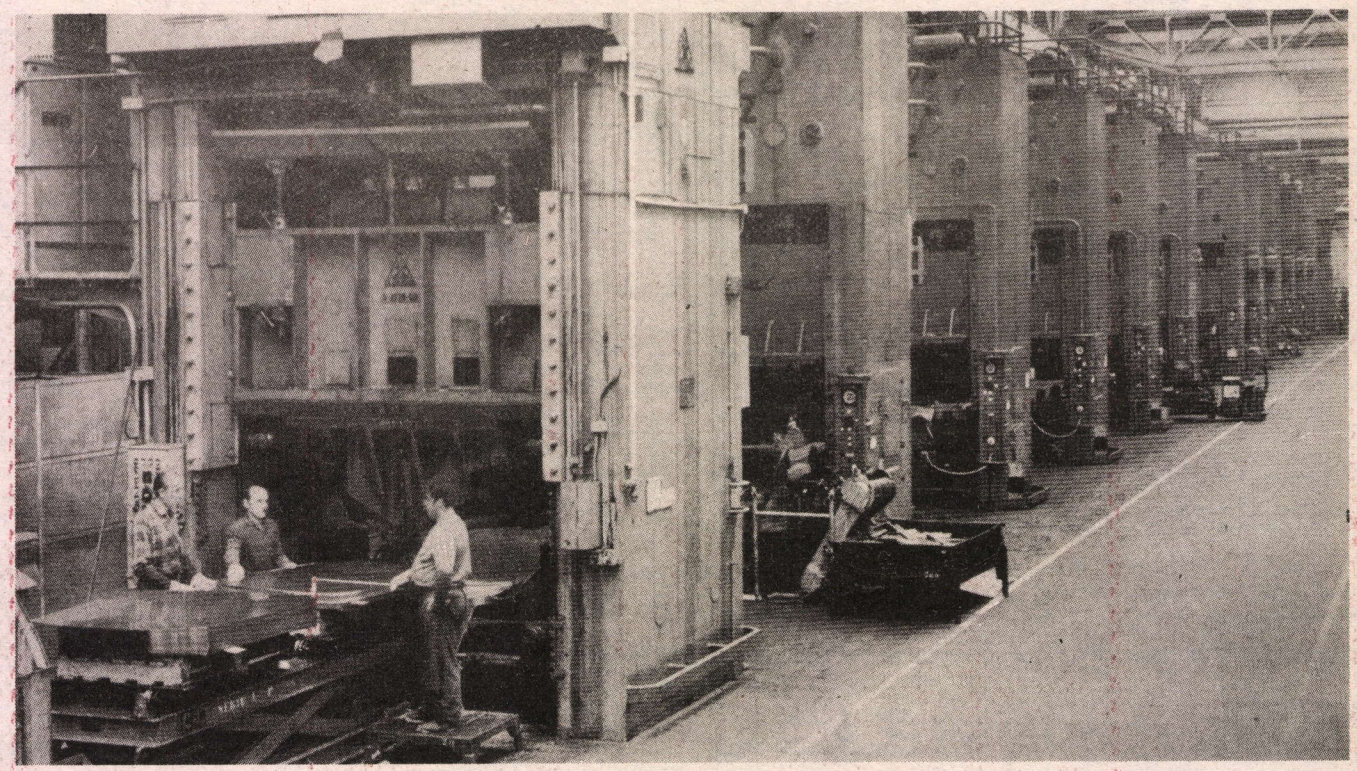

**A Peugeot, ces dernières années, que ce soit sur les presses ou sur les chaînes, les cadences n'ont pas cessé d'augmenter... ainsi que les profits, d'ailleurs.**

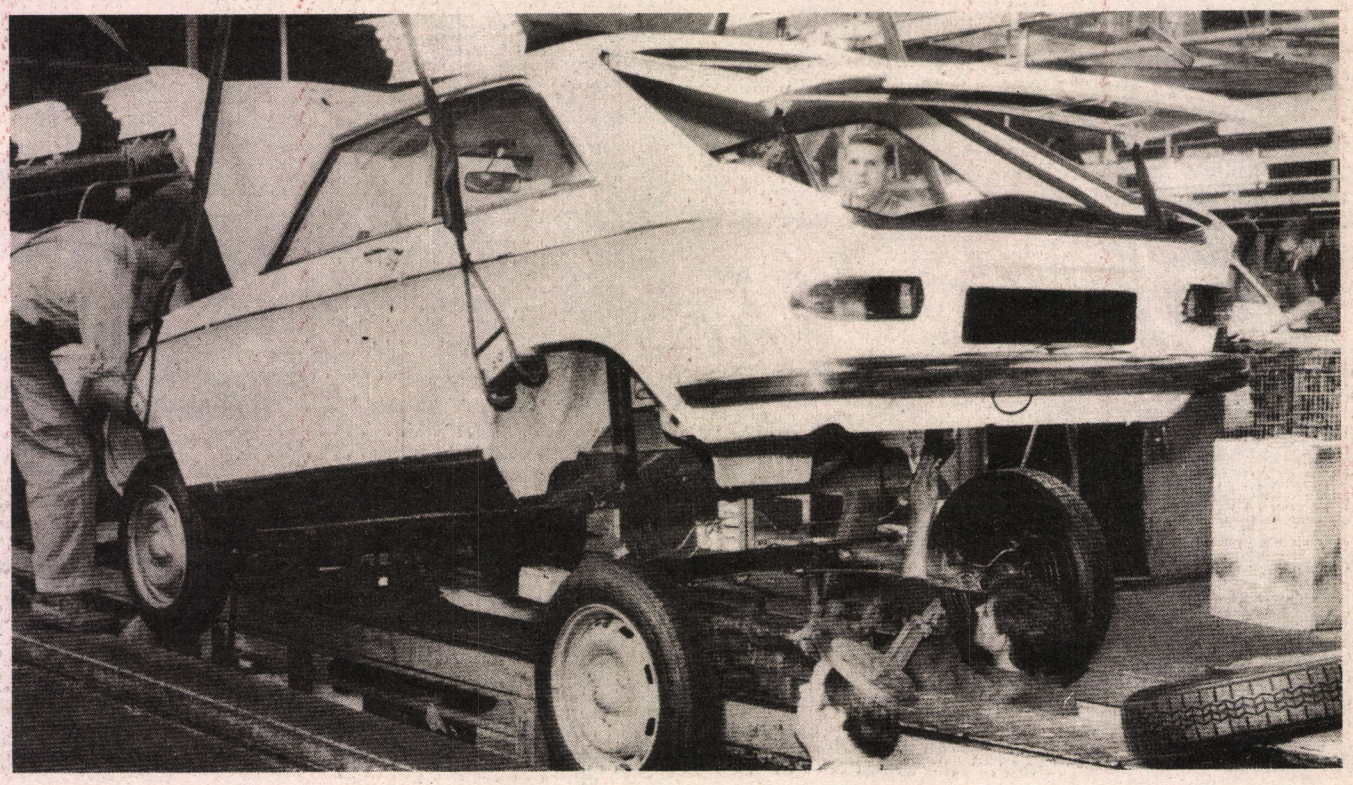

# *Entre les exploiteurs et les exploités, il n'y a aucun intérêt commun*

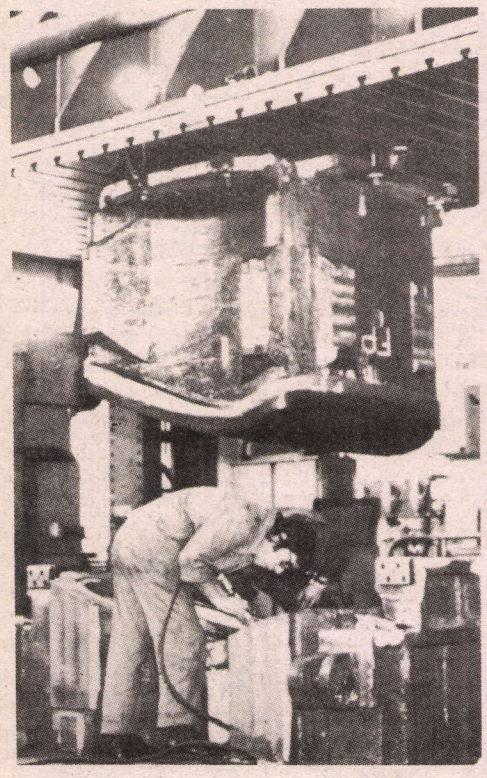

**Peugeot vient de traverser cinq années de prospérité.Mais c'est environ 3.100 F par mois de salaire net, primes comprises, que peut gagner aujourd'hui un ouvrier de fabrication chez Peugeot. A condition toutefois qu'il travaille à Sochaux, parce qu'à 10 km de là, dans une autre usine Peugeot qui fabrique des pièces détachées pour voiture, un ouvrier de fabrication peut ne gagner que 2.600 F de salaire net. Et pendant toutes ces années, les cadences de production ont augmenté sans cesse. Même aux postes où la direction vante les progrès de l'automatisation, les conditions de travail sont encore devenues plus dures. Ainsi aux postes de soudure les travailleurs n'ont plus à manipuler les énormes pinces avec lesquelles les caisses étaient assemblées. Des robots programmés par des ordinateurs effectuent les soudures mais les ouvriers sont devenus les servants du robot et leurs conditions de travail n'en sont pas améliorées.**

**Par contre, le nombre de chefs que les ouvriers ont sur le dos a presque doublé avec la création de chefs de file qui doublent les chefs d'équipe.**

**Et ce n'est pas seulement à l'usine que les ouvriers sont surveillés et encadrés. Une équipe de médecins employés par le patron fait systématiquement des contre-visites : 21 648 en 1979. Il y a bien de temps en temps un médecin qui descend les escaliers plus vite qu'il ne les a montés, mais avec ce système, avec la pression des chefs, les travailleurs peuvent hésiter aujourd'hui à prendre le repos et à suivre les soins dont ils auraient besoin.**

**Peugeot fait pression également pour qu'il y ait le moins possible d'accidents du travail déclarés. Cela lui diminue ses cotisations pour la Sécurité sociale et l'on voit des chefs blessés venir à l'usine avec le bras dans le plâtre. D'autres incitent des travailleurs blessés légèrement à ne pas s'arrêter ou même ne pas aller à l'infirmerie.**

**Sous prétexte de s'intéresser à la carrière de chaque ouvrier, Peugeot a institutionnalisé un dossier individuel qui comprend des notes attribuées par la maîtrise. Chaque ouvrier a en particulier un entretien avec le chef qui invite à parler franchement, même à critiquer. Les travailleurs ne sont pas dupes. C'est toujours un moment passé en dehors de la production et ça ne fait pas de mal parfois de dire en face aux chefs ce qui ne va pas.**

**Ce dossier et son cérémonial, cela vient s'ajouter à une multitude de gadgets plus ou moins réussis. Il y eut la création d'une « assurance contre les aléas de carrière » avec un compte de points qui n'assurent pas grand-chose. Il y a des sondages, des jeux même, des primes et des cérémonies par lesquels Peugeot voudrait bien parvenir à faire croire que les ouvriers, l'encadrement et la direction ne sont finalement qu'une seule et même famille dont le sort est suspendu au succès de la vente des voitures Peugeot.**

**La ficelle est un peu grosse.**

# EN BREF...

EN BREF...

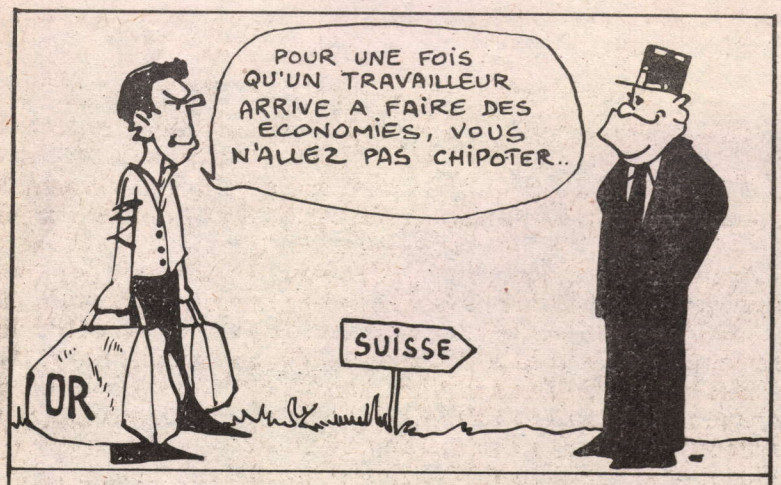


Le commis d'agent de change embarque 150 kilos d'or.

## Les bureaucrates russes dans leurs petites baskets

Dans quelques jours, le 19 juillet, s'ouvriront les Jeux Olympiques de Moscou. L'abstention des sportifs des Etats-Unis, du Canada, de la République fédérale allemande et du Japon, notamment, a réduit le nombre de visiteurs attendus à Moscou. Au lieu de 300.000, il y en aura 75.000.

Mais à Moscou, ces 75.000 visiteurs sont encore de trop : **« Moins il y en aura, plus cela sera facile et mieux ils seront servis »** a dit le maire de la ville. Et surtout, moins il y aura de contacts avec la population russe. Une campagne d'information fait la leçon moscovite : elle vise les **« éléments étrangers subversifs »** qui risquent de s'infiltrer. Youri Joukov, l'un des plus populaires présentateurs télé, appelle les téléspectateurs à contredire « fermement » les touristes étrangers qui vont répandre des « calomnies ».

La télé a expliqué comment la CIA ou le NTS (organisation de Russes blancs) infiltraient de la propagande dans des valises à double fond. Attention aux valises, donc !

Pourtant, des précautions ont déjà été prises. Les autorités ont depuis longtemps expulsé, provisoirement paraît-il, de la région de Moscou tous les opposants et autres dissidents connus et expulsables. Manifestement, les autorités russes ont la frousse.

Il resterait pourtant encore un moyen ultime et radical, auquel les bureaucrates ont sûrement songé : expulser tous les Moscovites hors de la capitale pendant les JO...

## Une mesure scélérate

Nabil El Haggar, Jordanien d'origine palestinienne, est étudiant à l'université de Lille. Il est reconnu par ses professeurs apte à poursuivre une thèse de doctorat pour **« les brillantes qualités de ses recherches »**. Pourtant, cet étudiant est en instance d'expulsion, sa carte de séjour n'ayant pas été renouvelée par les pouvoirs publics.

La seule chose qu'on lui reproche c'est d'être militant du Comité de défense des étudiants étrangers et de s'être opposé à la politique « anti-immigrés » du gouvernement. Pour le gouvernement, un étudiant étranger, aussi brillant soit-il, n'a pas sa place dans les universités françaises, à partir du moment où il n'est pas complètement docile.

Autour de Nabil El Haggar, un mouvement de solidarité s'est formé. La Ligue des Droits de l'Homme a dénoncé, lors d'une conférence de presse, cette menace d'expulsion. Menace d'autant plus choquante que cet étudiant est atteint d'un cancer, qui nécessite un traitement de longue durée.

Nabil El Haggar ne doit pas être expulsé !

## Retour de matraque

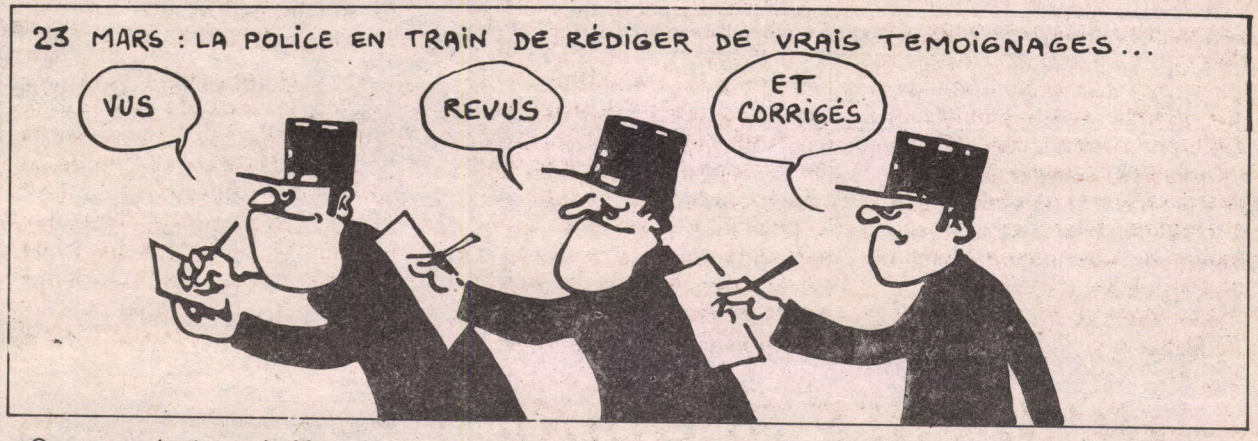


On se souvient que, le 23 mars 1979, lors de la manifestation des sidérurgistes à Paris, la police était violemment intervenue dans des conditions à ce point suspectes que beaucoup de gens flairaient la provocation policière.

Plusieurs jeunes manifestants ou prétendus manifestants avaient alors été interpellés, étaient passés devant le tribunal et condamnés à partir de témoignages qu'ils contestaient.

Aujourd'hui, l'un d'entre eux, Luis Miguel Moser-Ribeiro, alors condamné à 15 mois de prison dont 9 avec sursis sur témoignages de policiers l'accusant de déprédations, porte plainte contre ceux-ci, les accusant à son tour de faux témoignages.

Voir quelques flics obligés de se justifier sur leurs témoignages, ça ne fait pas de mal !

## Un citoyen au-dessus de tout soupçon

Parallèlement au procès des proxénètes grenoblois, dont le verdict vient d'être rendu, le juge Weisbuch a fait arrêter et inculper Michel Milési, qu'on présente comme un « gros bonnet » de la prostitution et du banditisme sur la place de Grenoble. Un « parrain », en quelque sorte, dont la carrière serait jalonnée par une quinzaine de meurtres qui ont eu lieu ces dernières années au cours de divers règlements de comptes.

Michel Milési, ou plus simplement « M. Michel » était semble-t-il bien connu des flics, des autorités et même de la « bonne » société, si l'on en croit ce que la presse rapporte à son sujet.

Il avait un temps appartenu au SAC. Il dirigeait une revue bidon tout en ayant un casier judiciaire très chargé, ce qui est en principe incompatible (déjà deux condamnations pour proxénétisme et une pour hold-up). On dit que Milési possédait des photos dites spéciales de certains notables locaux ; bref, qu'entre le milieu que fréquentait Milési et le milieu tout court, il n'y avait pas de frontière. Ce n'est pas la première fois que l'arrestation d'un gros truand mettrait en cause des gens prétendument « honorables ».

Quant à ces « honorables » relations de Milési, vont-elles employer maintenant toute leur énergie pour que le scandale ne les éclabousse pas ?

## Morts dans le désert

Treize immigrants qui avaient passé clandestinement la frontière entre le Mexique et les USA, dans l'espoir de trouver du travail dans ce pays, se sont perdus dans le désert de l'Arizona. Et ils y sont morts de soif.

Il est bien loin, le temps où l'Amérique était la terre promise des immigrants. Les USA sont devenus le pays le plus riche du monde, et la citadelle du « monde libre » a des allures de forteresse, du moins pour les immigrants pauvres.

Les capitalistes US ont pourtant fondé une partie de leur richesse sur l'exploitation du continent sud-américain, dont ils ont même fait leur chasse gardée. Les frontières ne les empêchent pas de rapatrier leurs bénéfices aux USA. Mais les pauvres que cette exploitation engendre, eux, doivent rester dehors, ou tenter le passage clandestin dans les pires conditions.

Et, chaque année, les gardes-frontière amèricains découvrent les corps d'une dizaine d'immigrants clandestins, venus seulement chercher du travail aux USA et dont le voyage s'est terminé dans le désert de l'Arizona.

## Bavure policière

Malgré les protestations de divers syndicats de policiers, le ministre de l'Intérieur a maintenu les sanctions prises contre dix CRS : six sont purement et simplement licenciés, deux rétrogradés et deux mutés d'office, parce qu'ils avaient refusé de dormir dans les locaux mis à leur disposition, à l'occasion du dernier Festival de Cannes, sous prétexte que ces locaux étaient trop exigus. Ils avaient dormi dans leurs cars, ou même sur la pelouse !

Certes, des policiers ont pu impunément matraquer des manifestants pacifiques, tabasser dans les commissariats, tirer à vue sur des passants innocents, sans qu'il ne leur en coûte rien. Mais au moins, ils savent qu'ils ne peuvent pas tout se permettre. M. le ministre de l'Intérieur ne leur permettra pas de piétiner l'herbe des pelouses.

# A «Cartes sur table» : les contes de Barre

Barre, fidèle à lui-même, et à ses mensonges.

*« Je dis qu'en l'année 1980, il sera encore possible de maintenir le pouvoir d'achat global des Français. Cela ne veut pas dire qu'on pourra maintenir le pouvoir d'achat de chaque Français : ce n'est pas vrai. Mais nous pourrons maintenir le pouvoir d'achat des Français les moins favorisés »*, a déclaré Raymond Barre lors de l'émission « Cartes sur table » du lundi 7 juillet.

En somme, Barre promet de maintenir le niveau de vie des plus pauvres, comme il prétendait il n'y a pas si longtemps que les travailleurs les moins payés auraient vu leur pouvoir d'achat maintenu. Mais c'est faux, et le Premier ministre ment une nouvelle fois.

Aujourd'hui, en France, il y a près d'un quart des salariés qui gagnent moins de 3 000 F par mois, soit plus de 4 millions. Et deux millions d'entre eux sont payés au SMIC. Or le SMIC a moins progressé que la moyenne des salaires et, d'après la CGT, il a perdu 3 % de son pouvoir d'achat depuis deux ans.

Ces chiffres, Raymond Barre les connaît, et c'est sciemment qu'il raconte le contraire à la télévision. Un très officiel « rapport des comptes de la nation » a confirmé récemment un précédent rapport de l'INSEE indiquant que, durant l'année 1979, le pouvoir d'achat des revenus nets des ouvriers a fondu de 1,3 %. Le mouvement ne fait d'ailleurs que continuer dans ce sens puisque, pour le premier trimestre de 1980, des statistiques du ministère ont montré que le pouvoir d'achat du taux horaire du salaire ouvrier avait diminué de 0,29 %, fait qui ne s'était pas produit depuis 1969. Ce sont donc les salariés les plus mal payés qui subissent le plus les effets de l'austérité ; ce sont les chiffres officiels qui le disent. Mais il est vrai que Barre a déjà traité par le mépris les statistiques de l'INSEE. Quand on ne peut pas faire mentir les chiffres, on les censure et on ment tout court ! C'est tellement plus pratique.

Alors, quand par contre Barre prétend maintenir le pouvoir d'achat global des Français, il dit peut-être vrai. Mais en retirant aux plus pauvres ce qui reviendra aux plus riches. Car tout de même, quelques semaines avant cette intervention télévisée, n'était-ce pas Barre en personne qui est intervenu pour faire augmenter les tarifs des transports en commun parisiens de plus de 21 % ? Dans quelles poches a-t-il puisé, quand il a fait augmenter de 1 % les cotisations de la Sécurité sociale, quand il a fait cotiser les retraités qui ont déjà cotisé toute leur vie pour leur retraite ?

Alors, Barre peut se vanter de ce que le taux de croissance *« n'est jamais tombé au-dessous de 3 % »*. Mais qui profite de ce surcroît de richesses produites ? Puisque le pouvoir d'achat des salariés baisse, c'est donc que l'argent passe « globalement » ailleurs...

***Yvette BLONDIN***

## *RATP*

# Le sens d'un bilan

D'après le rapport annuel de la RATP, son trafic, en 1979, est estimé à plus de deux milliards de voyages. Ce trafic a progressé, par rapport à 1978, de 3 %.

Mais l'évolution est inégale suivant les réseaux. Le trafic a augmenté de 10 % pour le RER, de 5,7 % pour les autobus de banlieue, de 4,7 % pour les autobus parisiens et, pour le métro, il est resté stable : + 0,3 %

La population de la région parisienne n'ayant guère augmenté, ces chiffres cités par la RATP laissent supposer qu'un nombre non négligeable d'automobilistes ont préféré utiliser les transports en commun plutôt que leur voiture, comme ils le faisaient auparavant.

Et ce n'est sûrement pas une amélioration des conditions de transport en commun qui en est la cause, sauf pour le RER qui a apporté quelques facilités supplémentaires aux usagers.

En fait, si des automobilistes ont abandonné leur voiture pour se retrouver entassés et roulés dans les transports en commun, c'est parce qu'ils ne peuvent plus se permettre, vu le prix de l'essence, des voitures, du parking et des contraventions, d'utiliser leur voiture tous les jours pour aller travailler.

Ces chiffres du trafic de la RATP sont une illustration de la baisse du niveau de vie d'une partie au moins de la population. Et si cela n'a rien réglé côté circulation, côté transports en commun, cela a aggravé la situation.

**Marielle LEMMONIER**

## *RNUR (ILE SEGUIN)*

# La cantine augmente, notre mécontentement aussi

Le 1er juillet, la SORESCO, qui gère les cantines chez Renault à Billancourt, annonçait une augmentation de ses tarifs de 10 à 15 %. Le repas moyen passe donc à environ 15 F, auxquels il faut ajouter près de 8 F de subvention patronale.

Dans la plupart des six cantines de Billancourt, où mangent près de 15 000 travailleurs, cette nouvelle était plus ou moins bien digérée. Mais ce n'est pas un hasard si les réactions les plus violentes ont eu lieu à IS 41, une cantine de l'île Seguin. Là, mangent une majorité d'OS des chaînes, et la qualité des repas et du service est souvent très mauvaise.

La CGT avait sorti un tract appelant à *« refuser la hausse »* (il faut dire qu'elle peut se le permettre, depuis qu'elle a abandonné la gestion des restaurants, il y a deux ans). Aussi, à l'initiative de quelques militants, des meetings se tenaient dans les boxes, appelant à payer l'ancien tarif. Mais plusieurs centaines de travailleurs décidaient, eux, de partir sans payer.

L'affaire se répandait comme une traînée de poudre, tout le monde en discutait dans les ateliers de l'île. Le lendemain, des militants reprenaient l'affaire en main, proposaient de payer à l'ancien tarif et confectionnaient des affiches aux anciens prix, expliquant que, pour ne pas se mettre les serveuses à dos, il ne fallait pas partir sans payer.

Aussi, depuis maintenant près de deux semaines, dans les deux cantines de l'île, on est quelques milliers à payer l'ancien tarif. Le mouvement ne semble pas s'étendre dans les autres cantines, bien que la CGT n'y soit pas défavorable.

***Correspondant LO***

# L'homme de Cro-Magnon au Sernam ?

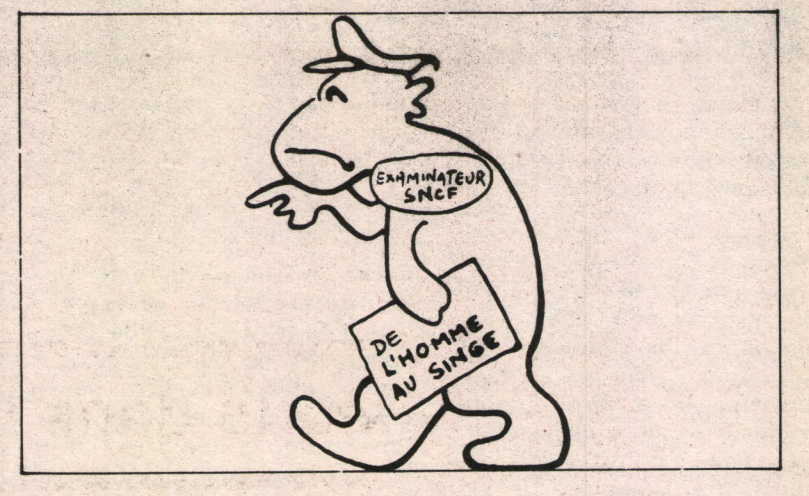


*Les candidats à l'examen des commis de messageries, au SERNAM (dépendant de la SNCF) ont eu droit, pour passer l'épreuve de dactylographie, à un texte intitulé* Du singe à l'homme *et dont l'auteur n'était pas cité.*

*On y lit des perles racistes du genre :* « Les hommes actuels ne sont pas tous de race aussi pure que les premiers hommes de Cro-Magnon *(...)* L'homme blanc occidental (ou européen) doit d'avoir conservé la pureté de son ancienne race aux derniers phénomènes glaciaires qui bouleversèrent notre globe 20 000 ou 10 000 ans avant notre ère *(...)* Le règne glorieux de l'humanité se continuera-t-il ? L'histoire des êtres vivants, de l'amibe à l'Européen moderne, enseigne que rien n'est moins sûr », etc.

*La direction de la SNCF, dans sa réponse à une lettre de protestation du syndicat CFDT, se dédouane à bon compte, reconnaissant que, si les idées défendues dans le texte sont inadmissibles, le responsable du choix de l'épreuve n'a été guidé que par le souci des difficultés orthographiques de transcription !*

*En tout cas, ce responsable semble bien ne pas avoir évolué depuis Cro-Magnon.*

*C'est ce qu'on appelle un bon Aryen.*

***Correspondant LO***

## *BELFORT*

# Radio-Alsthom ne se taira pas !

Jeudi 3 juillet dans la soirée, après l'émission habituelle de Radio-Alsthom, la police a arrêté quatre animateurs de cette radio et a saisi pour 3 500 F de matériel.

Immédiatement après, plusieurs dizaines de personnes se rassemblaient devant le commissariat. Aux cris de « *Libérez nos camarades* » et en chantant *Le chiffon rouge,* nous avons attendu leur sortie à minuit.

Radio-Alsthom est née pendant la grève d'octobre-novembre 1979, qui a marqué la vie de Belfort. C'est ce qui lui a valu la sympathie de la population. Aujourd'hui encore, elle émet toujours régulièrement deux fois par semaine.

En signe de protestation, samedi 5 juillet à midi, Radio-Alsthom a émis depuis la place de la mairie, en public. 200 personnes environ ont tenu à assister à cette émission, pour la protéger et montrer qu'elles refusaient le diktat du gouvernement contre les radios libres. Radio-Alsthom continue à émettre tous les jeudi à 19 h et samedi à 12 h 30, malgré l'intervention policière pour la faire taire.

**Correspondant LO**

# dans les entreprises...

## CINCINNATI (Chambéry) :

# Usine occupée contre les licenciements

Depuis le 1er juillet, les travailleurs de l'entreprise Cincinnati de Chambéry occupent leur usine pour réagir contre les 106 licenciements qu'entraîne la mise en liquidation de l'entreprise.

Celle-ci, à capitaux américains, fabrique des presses hydrauliques à caoutchouc. Le chiffre d'affaire de 1979 s'élevait à 20 millions de francs et le carnet de commandes était bien rempli. Mais il faut croire que pour le patron l'usine n'était pas assez rentable et le 14 mai, le bilan était déposé. Les ouvriers réagissaient immédiatement, bien décidés à ne pas se laisser jeter à la rue. Le 23 mai, ils partaient manifester en ville, avec des presses installées sur un camion, notamment à la préfecture où les huiles de la ville inauguraient le parking du château. Un peu plus tard, les travailleurs occupaient la chambre patronale.

Mais le 30 juin, la mise en liquidation était opérée et les licenciements devenaient effectifs. Aussitôt, les ouvriers décidaient l'occupation de l'usine de fabrication. Ils récupéraient des pièces essentielles des presses prêtes pour l'expédition à l'usine de montage, ainsi que les archives. Le matin du 1er juillet des banderoles étaient installées de part et d'autre de la nationale qui longe l'usine et un tract était distribué aux automobilistes. Le vendredi 4, les patrons et les pouvoirs publics réagissaient en traînant trois militants syndicaux en référés. Mais les travailleurs ne se laissent pas intimider et poursuivent l'occupation jour et nuit en se relayant par équipes.

**Correspondant LO**

# *On économise par tous les bouts*

# Hôpital Edouard-Herriot (Lyon)

A E bis, pavillon d'hématologie recevant entre autres les leucémiques de la région Rhône-Alpes, le problème du manque de personnel dure depuis deux ans. La situation devient cruciale au moment des vacances d'été.

Suite à une entrevue avec la direction, le patron du service a obtenu de remplacer le personnel infirmier absent par des intérimaires. Pour les autres catégories, les chiffres parlent : à E bis 4, une ASH en remplace trois ; 6 aides-soignantes font le roulement, au lieu de 9.

Suite au manque de personnel, début juillet 14 lits sur 36 sont fermés à E bis 3. A E bis 4, 8 lits sur 18 sont officiellement fermés pour la direction. En fait, il est impossible de les fermer, vu l'état de gravité des maladies soignées. Le 4 juillet, 17 lits étaient occupés.

Des malades se voient refuser une hospitalisation. Dans ce cas, ils vont au service de jour. Ainsi la semaine dernière, deux malades devant être hospitalisés ont dû revenir plusieurs jours de suite pour recevoir leur traitement.

Ils viennent en ambulance ou en taxi, faisant parfois plus de 100 kilomètres pour un trajet.

Les malades pâtissent de cette situation : grande fatigue accumulée, démoralisation due au fait que les infirmières sont nouvelles dans le service et n'ont pas le temps de s'occuper d'eux. Si une place se libère, on y fait hospitaliser celui ou celle qui a le plus de chances de vivre !

Plusieurs familles de malades ont écrit à la direction, mais sans grand succès.

Tout cela pour, paraît-il, faire des économies...

**Correspondant LO**

## *La solution*

La solution du linge en oto-rhino-laryngologie ne s'arrange pas. Même la semaine, la nuit on fait sécher le linge souillé pour le remettre aux enfants. Le week-end, on va chercher du linge en Gynécologie pour coucher les entrants.

Une solution : la prochaine fois, on ira chercher les draps de l'économe, surtout à 3 h du matin.

**(Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **Hôpital Necker, Paris.)**

## *Compétition à l'hôpital*

De jour, au pavillon Hardy, sur six garçons en poste, il n'en reste que deux, et un seul quand l'autre est de repos.

Déjà en temps normal, il avait été calculé qu'un garçon parcourait à peu près 20 kilomètres en huit heures de travail. Alors, avec une telle baisse d'effectifs, les garçons restants gagneraient à coup sûr une médaille d'or de course à pied aux prochains Jeux Olympiques.

**(Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **Hôpital Cochin, Paris.)**

## PTT TRI AUSTERLITZ

# La direction doit renoncer à un licenciement

**Vendredi 4 juillet, un de nos collègues passait en conseil central de discipline. La direction voulait le licencier.**

**Depuis son arrivée à Austerlitz, elle a cherché à monter un dossier contre lui. C'est ainsi qu'il y a six mois, elle l'avait sanctionné d'un avertissement parce que, n'ayant pas marqué son nom sur la porte de son logement — alors qu'il l'était sur la boîte à lettres, avec indication de l'étage et de la porte — la direction avait prétendu que c'était pour empêcher tout contrôle lors d'un arrêt-maladie !**

**Mais, même avec ce genre de « faute », cela ne pouvait permettre de le licencier. Alors, avec l'aide de deux petits chefs, la direction a organisé un coup monté contre notre collègue, l'accusant d'avoir refusé de travailler et d'avoir menacé un encadrant.**

**Là, en inventant même les motifs, la direction pensait avoir les mains libres pour le licencier. Et le 10 mars, notre collègue était mis à pied, en attendant qu'un conseil de discipline décide de son licenciement.**

**Mais les choses ne se sont pas passées comme le souhaitait la direction.**

**Lors du conseil, notre collègue a fait la preuve, avec l'appui de témoignages de ses camarades de travail, de la fausseté des accusations des deux chefs. Et, pour l'appuyer, nous étions nombreux à débrayer à Austerlitz. Des pétitions avaient circulé dans plusieurs autres centres de tri, et nous étions plusieurs dizaines à l'avoir accompagné jusqu'au conseil de discipline.**

**L'administration a dû reculer sur le licenciement, faute de motif sérieux, et elle lui a infligé quatre mois de mise à pied supplémentaires et la mutation hors d'Austerlitz, pour... « indiscipline persistante » !**

**Bien sûr, la sanction va être contestée, car elle ne repose sur aucun fait sérieux.**

**Mais la direction a dû faire un premier recul. C'est un début !**

Correspondant LO

# *Échos des entreprises*

## Elle protège sûrement mieux ses coffres

La direction a voulu faire un geste et montrer sans doute qu'elle est très soucieuse de protéger nos voitures personnelles des indélicats qui opèrent de temps en temps sur le parking. La preuve ? Elle a fait monter deux superbes portes métalliques aux deux voies d'accès. Bravo !

Oui mais voilà, il y a des portes, mais pas de grillage autour. Il fallait y penser ! Ce qui est sûr, c'est qu'elle met beaucoup plus de moyens en œuvre pour faire contrôler nos sacs personnels lorsque nous sortons du travail — au cas où nous emmènerions un tournevis — qu'à protéger ce qui nous appartient personnellement.

Mais dire que la direction protège avant tout son matériel, c'est enfoncer des portes ouvertes.

**(Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **General Motors, Strasbourg.)**

## Du bluff

La presse et la radio ont annoncé que Citroën allait verser à la rentrée une prime de 350 F.

Tout ce bruit pour laisser entendre que la semaine de chômage technique nous serait payée intégralement. Avec les soi-disant 90 %, plus les 350 F, cela ferait le compte.

Mais ce petit bluff ne trompe personne car, à quelques francs près, cette prime de 350 F c'est la prime de vie chère que la direction accorde chaque année.

**(Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **Citroën Saint-Ouen-Les Epinettes.)**

## Quoi de 9 dans la lutte de classe ?

On se rappelle cet humoriste qui proposait, dans les rames de train ou de métro, de supprimer le wagon de queue.

La CGT, en quête de revendication originale, vient de proposer de rajouter un wagon de tête à la hiérarchie. Dans un tract adressé uniquement aux cadres du CL, elle leur propose la création... d'une classe 9.

Ce qu'elle a oublié de préciser, c'est le nombre de dizaines de fois le salaire d'embauche qu'elle revendiquait comme salaire minimum de cette nouvelle catégorie.

**(Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **Crédit Lyonnais, région parisienne.)**

# dans les entreprises...

## Mouvements de grève à la Sécurité sociale

• URSSAF-Galliéni (Bagnolet)

### Les perfos tiennent bon

**Jeudi 10 juillet, les perfos entamaient leur 23e jour de grève. Et le moral reste bon, même si la direction refuse toujours de céder sur leur revendication (passage du coefficient 137 à 152, plus 10 points non résorbables : cela représente environ une augmentation de 400 F).**

**Bien évidemment la direction a essayé de diviser le mouvement. Elle a ainsi proposé 5 % à certaines perfos. Devant le refus des perfos de se laisser diviser, la direction a alors proposé d'accroître le nombre de ces augmentations à la tête du client. Le résultat a été le même : personne n'a accepté et, depuis le début du mouvement, il n'y a toujours que 4 non-grévistes pour 72 perfos en grève.**

**La direction a aussi cherché à récupérer une partie du travail qui était stocké dans le service car, selon l'expression même d'un directeur, *« la grève menace d'asphyxier l'URSSAF »*. Elle aurait sans doute aimé que son mauvais coup puisse se faire en douce. Manque de chance, les piquets de grève, intrigués par les allées et venues d'un monsieur transportant une boîte habituellement utilisée pour transporter les commandes de la coopérative, découvrirent le pot aux roses et les grévistes purent reprendre pour un temps ces documents que la direction semblait si pressée de récupérer.**

**Mercredi, la direction ayant obtenu les clefs du service, elle prétendait en interdire l'accès aux grévistes : celles-ci ne se laissèrent pas intimider et continuèrent d'occuper les locaux.**

**Le même jour, une entrevue animée eut lieu entre les grévistes et le directeur de l'informatique. Celui-ci n'en menait pas large, chacune des grévistes tenant à lui dire ce qu'elle avait sur le cœur, les salaires insuffisants, les cadences éreintantes. Ce sont d'ailleurs les grévistes qui décidèrent d'elles-mêmes d'abréger une discussion qui n'aboutissait à rien de concret.**

**A ce moment-là l'ambiance était au plus chaud. Devant le directeur, une des grévistes lança à la cantonnade : *« Alors, les filles, on continue la grève ? »*. La réponse fut unanime et enthousiaste.**

Correspondant LO

**La sortie des employés de la CRAMIF.**

• CRAMIF - Paris 19e

### La grève des encodeuses continue

Au 15e jour de grève, les encodeuses (celles qui font rentrer les données dans l'ordinateur) de la CRAMIF (Caisse régionale d'assurance maladie de l'Ile-de-France — une des caisses de la Sécurité sociale) sont, ce mercredi 9 juillet, bien décidées à continuer, pour leurs revendications : le coefficient 162 et six heures par jour. Soit près de 600 F d'augmentation et une heure quinze de travail en moins par jour.

Au début, la direction a refusé toute négociation. Elles ont alors organisé une collecte auprès de tout le personnel, pour bien montrer qu'elles n'arrêteraient leur mouvement pas de sitôt. Malgré l'interdiction de la direction, elles sont passées dans la plupart des services par petits groupes. Cela a donné quelques scènes savoureuses : ainsi ce service dont les employées sont venues donner ostensiblement, devant leur chef qui s'évertuait à rappeler l'interdiction ! D'autres chefs, loin d'interdire, ont eux-mêmes donné à la collecte. Et celle-ci a rapporté, fait sans précédent à la CRAMIF, près de 6 500 F. Les grévistes ont placé cet argent sur un compte et ont annoncé qu'elles n'y toucheraient qu'à la fin de la grève.

Le directeur général répétait les premiers jours : « *Je ne suis pas responsable, adressez-vous à d'autres* ». Les encodeuses n'ont pas admis qu'on se moque ainsi d'elles. Elles vont le voir pratiquement tous les jours pour bien lui montrer qu'elles le tiennent bel et bien pour responsable. Et elles ont exigé d'être reçues officiellement, et non plus entre deux portes, comme au début.

Il a fini par proposer 12 augmentations individuelles (elles sont 35 grévistes), après que la direction eut déjà lâché une demi-heure quotidienne de réduction de temps de travail, accordée dès le deuxième jour de grève.

Mais les encodeuses n'ont pas accepté la manœuvre de division qui consistait à ne donner que 12 augmentations.

La direction a alors riposté en annulant ces augmentations-là et a même menacé de revenir sur la demi-heure accordée précédemment. Mais cela n'a pas fait fléchir les encodeuses.

Toutes participent à la grève : tout le monde est présent à l'assemblée générale du matin, rédige et confectionne les tracts, les distribue... et discute le coup avec les autres employés de la CRAMIF désireux de s'informer.

Bref, ça continue !

**Correspondant LO**

CIMEA SCTE - Paris 19e

### *Malgré l'expulsion, la grève continue*

**Le personnel de la CIMEA-SCTE est en grève depuis le jeudi 26 juin. Il réclame 3 % d'augmentation pour juin, 3 % pour juillet, la semaine de 40 h au lieu de 42 h, le treizième mois, l'embauche définitive des travailleurs sous contrat et le paiement des heures de grève.**

**Cette entreprise emploie 80 personnes, OS pour la plupart. Elle produit des transformateurs destinés entre autres à la SNCF, à la RATP, à l'armée. Le personnel, en majorité féminin, est payé au SMIC. Le patron essayait de lanterner le personnel sur une revendication de 3 %, quand nous lui avons dit : *« Pas question d'attendre. On fait grève »*. Et la majorité a voté la grève.**

**Nous avons formé 3 équipes pour occuper l'usine jour et nuit : on occupe en 3 × 8. Dans la journée, l'occupation s'est faite en famille, avec les enfants. Le soir on a fait appel aux volontaires. Ceux-ci n'ont jamais manqué : avec disques et électrophone, l'ambiance est bonne et on danse une partie de la nuit. Nous organisons des collectes dans le quartier, aux sorties de métro, aux usines ; nous sommes toujours bien accueillis.**

**Le patron lui aussi s'organise. La semaine dernière, il a essayé de faire croire devant huissier qu'il ne pouvait rentrer dans son usine qu'avec un escabeau, en passant par la fenêtre. Manque de chance, il n'avait pas vu le panonceau *« L'entreprise est ouverte à la direction »* que nous avions placé sur la porte !**

**Vendredi dernier, il nous a fait traduire au tribunal. Celui-ci nous a notifié notre expulsion. Cela ne nous a pas empêchés de continuer jusqu'au mercredi 9. C'est ce jour-là que la police est venue. Au cours de l'expulsion, nous avions presque oublié un camarade qui dormait dans le magasin. L'huissier et la police en ont été quittes pour attendre que ce camarade fasse son paquetage et sa toilette sans se bousculer.**

**Nous sommes sortis en chantant ; et nous sommes allés déloger la direction qui se cachait dans un café ; on l'a escortée jusqu'à l'usine en chantant nos slogans de grévistes.**

**Entre-temps, le lundi 7, le patron avait convoqué dans le local du CNPF les cadres et les non-grévistes, et a tenté de leur remonter le moral... en les invitant à manger.**

**Mais quelles que soient ses manœuvres, nous ne sommes pas prêts à céder. Nous continuons à nous réunir après notre expulsion, à organiser et à poursuivre notre grève, plus révoltés que jamais !**

***Correspondant LO***

ALSTHOM-ATLANTIQUE - Le Bourget

### *Coup de colère à la Manutention*

*De plus en plus, la direction emploie des travailleurs sous contrats temporaires de six mois. Selon la loi de janvier 1979, de tels contrats sont renouvelables une fois seulement, après quoi les travailleurs doivent être embauchés vraiment si leur poste de travail existe toujours. A l'Alsthom, comme chez bien d'autres, cette disposition n'est pas respectée. Les travailleurs sont licenciés en « fin de contrat », puis la direction met à leur place des intérimaires qui passeront peut-être plus tard « contrats temporaires », puis seront renvoyés...*

*C'est ce qui s'est produit le 4 juillet : un des travailleurs de la Manutention dont le second contrat s'achevait vers le 17 juillet a appris qu'il ne serait pas embauché. Mais cette fois la nouvelle provoqua la colère parmi ses camarades, d'autant qu'à ce poste, où le travail doit être fait en équipe (retournement de pièces de plusieurs dizaines de tonnes), il manque du monde.*

*A la Manutention nous avons décidé de nous réunir et nou avons débrayé quelques heures L'un des chef en perdit son cor trôle :* « Retournez au travai *hurla-t-il en se précipitant vers l réunion,* je ne parlerai qu'au délégués ». *Il n'empêcha pa que nous nous sommes retrou vés à une vingtaine dans so bureau. Le lendemain il y eu encore d'autres débrayages, l direction finissait par promettr qu'elle essayerait de recase notre camarade ailleurs.*

***Correspondant L***

# LIVRES LIVRES LIVRES

## Quatre livres sur l'Union Soviétique

# « Capitaine Lyssenko

## Mémoires d'un capitaine au long cours de la marine soviétique »

DE VLADIL LYSSENKO

**Capitaine pendant plus de trente ans sur des navires de pêche russes, l'auteur, aujourd'hui réfugié en Suède, relate dans ce livre ce qu'est la vie des marins-pêcheurs en Union Soviétique.**

**Une saison de pêche dure environ quatre mois et demi, mois pendant lesquels, 16 heures par jour, les marins travaillent à pêcher, congeler ou saler le poisson, pour un salaire des plus minables. Car ils sont payés au rendement, et les normes fixées ne tiennent aucun compte de l'éventualité d'une mauvaise pêche ou de conditions atmosphériques pouvant retarder le navire.**

**Les consignes reçues sont de pêcher le maximum de poisson, afin de pouvoir « remplir le Plan ». Cela se traduit par un pillage systématique des mers, mettant même parfois en péril la survie de certaines espèces car, pour arriver aux normes demandées, les marins prennent tout autant les jeunes poissons que les adultes. Mais les milliers de tonnes de poissons rapportées au port ne profitent pas pour autant aux consommateurs russes. Faute d'équipements pour décharger le poisson, faute d'entrepôts frigoririques en nombre suffisant (l'auteur cite surtout le port de Mourmansk, mais il y a fort à parier que la situation doit être la même dans les autres ports), il en résulte un gâchis considérable : une partie du poisson, impropre à la vente parce que mal salé ou mal congelé, est rejeté à la mer ou sert à nourrir les prisonniers des camps de travail... Mais le Plan est rempli, et les directeurs des compagnies de pêche et les autres bureaucrates locaux peuvent toucher les primes.**

**Une fois qu'une espèce a disparu, on se met alors à en pêcher systématiquement une autre qui, comme par hasard, devient dans les magasins « poisson de première catégorie », le prix augmentant en conséquence.**

**L'auteur raconte ses souvenirs de façon vivante, et on le sent révolté par toute la gabegie qui règne dans l'administration, la crapulerie et la suffisance de tous les petits bureaucrates locaux du parti, qui se moquent des travailleurs et n'ont qu'une idée : grimper dans l'appareil en s'en mettant plein les poches au passage. Il ne supporte plus non plus la surveillance policière dont les marins sont entourés, parce qu'ils vont à l'étranger, et qui, pour cette raison, sont suspectés à tout instant de « menées antisoviétiques » dès qu'ils ont le malheur d'adresser un mot à des marins d'autres pays. Pour éviter tout contact avec les étrangers, les capitaines des bateaux ont d'ailleurs l'ordre, en cas d'incidents, d'attendre l'arrivée de secours soviétiques, même si cela doit prendre plusieurs jours, plutôt que de faire appel à une aide étrangère proche.**

**Même si les critiques que Lyssenko fait au régime l'amènent à voir d'un œil favorable, et pas du tout critique, tout ce qui vient de l'Occident, elles sont particulièrement intéressantes.**

Marianne LAMIRAL

Mémoires d'un capitaine au long cours de la marine soviétique **par Vladil Lyssenko. Ed. Maritimes. 55 F environ.**

# « L'anti-guide de Moscou »

D'ALEXANDRE DIMOV

Né à Moscou en 1944, Alexandre Dimov, journaliste et écrivain a émigré en France depuis 1979. Conçu comme un catalogue de petits conseils pratiques, son « anti-guide » de Moscou s'adresse aux touristes étrangers qui visitent l'URSS. **« Faites attention à votre guide, il est du KGB », « Méfiez-vous des trafiquants de devises »,** etc. En prime, Dimov indique comment « se débrouiller » au restaurant, dans les magasins, dans les transports, au marché noir...

Mais, à sa façon, son « anti-guide » constitue aussi un témoignage sur la vie quotidienne en Union Soviétique, vu avec les yeux d'un émigré hostile au régime.

Dimov montre ainsi, au travers de nombreuses petites scènes vécues, l'omniprésence du KGB. Il raconte comment, dès qu'un café devient un lieu de rencontre d'intellectuels non conformistes, le KGB le ferme rapidement « pour travaux ». Il explique comment le métro devient du coup un endroit bien pratique pour échanger des écrits et des idées. Il dénonce les privilèges des dirigeants du régime, magasins, voitures, routes réservées, etc.

Le livre de Dimov ne se veut pas une analyse profonde et par moment le propos de l'auteur ne vole pas très haut, un peu à l'image de ses préoccupations d'individualiste « débrouillard ». De plus, bien des choses ont été déjà décrites dans d'autres ouvrages. Cela dit, tel quel, ce petit témoignage sur la réalité n'est pas dénué d'intérêt.

**Frédéric FERRIERES**

L'anti-guide de Moscou, **de A. Dimov, aux éditions Ramsay. 60 F environ.**

## *Réédition*

# « J'ai choisi la liberté »

DE V.A. KRAVCHENKO

**J'ai choisi la liberté,** qui parut en France en 1947, vient d'être réédité.

Son auteur, Victor Kravchenko, était un haut dignitaire d'URSS, chargé par son gouvernement de superviser l'industrie d'armement pendant la guerre. Il profita d'un voyage officiel aux USA en 1944 pour se fixer dans ce pays. Il publia alors **J'ai choisi la liberté** pour s'expliquer et dénoncer le régime qu'il avait fui.

Tout concourait à faire de cet ouvrage un document sensationnel. Avant tout, le moment de sa publication en avril 1947, le tout début de la guerre froide. Ensuite, la personnalité de son auteur : celui qui racontait, après d'autres, la collectivisation forcée des paysans, les purges sanglantes des procès de Moscou, celui qui critiquait violemment l'arrivisme et la paralysie de la bureaucratie, était le premier bureaucrate à dénoncer le régime d'URSS après l'avoir fui ; c'était l'un de ceux qui connaissaient parfaitement, pour y avoir trempé, les rouages et les crimes du régime stalinien.

Certes, ce livre n'était pas le premier à dénoncer la dictature stalinienne. Bien avant lui, Trotsky et Victor Serge, entre autres, l'avaient fait. Et de façon bien plus précise, et d'un tout autre point de vue : non pas celui du persécuteur, du bureaucrate ; mais celui des persécutés, des membres de l'Opposition de Gauche révolutionnaire. Et pour tous les intellectuels honnêtes, en 1947, ces faits ne pouvaient être ignorés.

Néanmoins, de furieuses polémiques se déclenchèrent autour de cette œuvre. Avec en vedette le PCF, par l'intermédiaire de son hebdomadaire littéraire, **Les lettres françaises,** dirigé par Claude Morgan et animé entre autres par André Wurmser.

Les dirigeants du PCF n'ignoraient pas, bien sûr, la réalité de ce qui se passait en URSS. Mais le PCF en était encore à l'époque où il la niait sans vergogne. Dès la sortie de **J'ai choisi la liberté, Les lettres françaises** traitèrent Kravchenko de **« faussaire, menteur, escroc, ivrogne ».** Claude Morgan l'accusait de nier **« les entreprises terroristes des trotskystes ».** Wurmser expliqua : **« Si les accusés de Moscou avaient été innocents, il leur aurait fallu être plus méprisables encore que l'accusation ne les dépeignait, pour avouer des crimes qu'ils n'avaient pas commis ».**

Kravchenko intenta à ces deux plumitifs un procès en diffamation, qui s'ouvrit en 1949. Alimenté par les injures véhémentes des staliniens, le « procès Kravchenko » défraya la chronique. Et Kravchenko le gagna.

Depuis, les staliniens français se sont habitués à la multiplication des dissidents. Ils ne contestent plus la véracité des récits de ceux qui sortent des goulags. Mais ils se gardent bien de reconnaître leurs crapuleries passées.

**Gaston DEVAU**

J'ai choisi la liberté **de V.A. Kravchenko. Nelles éditions Baudinière. 628 p. 70 F environ.**

# « URSS aller-retour »

DE BERNARD NOËL

**L'écrivain Bernard Noël, dont des extraits du livre ont été publiés par *La nouvelle critique,* publication intellectuelle du Parti Communiste, dit tout de suite, dans ce livre sur la vie en URSS, qu'il a essayé de voir, et non de conclure.**

**Il dit se garder de tirer des conclusions et nous donne en vrac ce qu'il a vu et entendu au cours de son séjour en URSS, où il était invité en tant qu'écrivain par la très officielle « Union des écrivains soviétiques ». Les gens qu'il rencontre sont en général des intellectuels comme lui (une seule fois un ouvrier) et il ne voit et n'entend pas grand-chose de nouveau que nous ne sachions déjà par de précédents témoignages du même genre : les queues devant les magasins, d'abord pour payer ce que l'on veut acheter, ensuite pour l'obtenir ; les difficultés qu'il rencontre pour téléphoner en France ; la pauvreté des expositions d'art contemporain en URSS ; l'emprise de la religion. Beaucoup, parmi les Russes qu'il a rencontrés, *« sont peu satisfaits du régime »* dit-il *« et évitent les journaux, la radio et la télévision ».* On a l'impression, ajoute-t-il, *« que se généralise une attitude passive, dont le principe tiendrait en ces mots : qu'on nous fiche la paix, et nous supporterons les choses comme elles sont... Quelque chose a été tué, une énergie, on n'attend plus rien, surtout pas que ça change ».***

**Peut-être. Mais les milieux qu'a rencontrés l'auteur sont trop limités, ses contacts trop fugitifs, pour que ses remarques, dans un style très littéraire, ne semblent pas malgré tout un peu superficielles.**

Odette DYLAN

L'URSS aller-retour **de Bernard Noël. Ed. Flammarion. 190 p. 37 F environ**

# « La vie quotidienne aux Etats-Unis au temps de la prospérité 1919-1929 »

**d'André Kaspi**

**Publié dans une collection qui s'est spécialisée dans l'étude de la vie quotidienne dans différentes périodes historiques, ce livre est particulièrement intéressant.**

**Et la période choisie qui s'étale de 1919 à 1929 fut riche en événements.**

**Kaspi s'intéresse à tous les aspects de la vie des Américains, essaye de nous restituer le climat et les principales préoccupations d'un pays au sortir de la Première Guerre mondiale et à la veille de la grande crise économique.**

**Les problèmes les plus divers sont abordés, les problèmes politiques d'abord comme ceux qui évoquent cette croisade anti-rouge déclenchée en 1919, sorte de maccarthysme avant la lettre et qui connaîtra ses pires moments d'hystérie avec le procès et l'exécution de Sacco et Vanzetti. Kaspi montre aussi comment et selon quelles méthodes le Ku-Klux-Klan connut une forte croissance durant cette période. Il évoque également ce qu'on appela « le procès du singe » lors duquel en 1925 un enseignant fut condamné à une amende pour avoir enseigné les théories de l'évolution de Darwin.**

**Mais le livre de Kaspi ne se limite pas aux problèmes politiques. L'auteur aborde aussi les problèmes de mœurs, en particulier il brosse un tableau montrant la relative émancipation de la femme dans les années 1920. Il décrit aussi les débuts de la publicité, le pouvoir de manipulation des empires de presse comme celui de Hearst, les balbutiements de la radio, la puissance de l'industrie cinématographique, l'impact du sport, de la boxe, du baseball, et du football américain sur l'opinion.**

**Mais ce tableau ne serait évidemment pas complet s'il n'abordait le phénomène de la prohibition et de la guerre des gangs. Kaspi nous montre à quel point la prohibition fut une vaste hypocrisie qui visa plus à rendre plus discrète la consommation d'alcool qu'à l'interdire véritablement. Quant au syndicat du crime et à l'empire d'Al Capone à Chicago, l'auteur montre comment il ne put se constituer qu'avec la complicité de politiciens, de juges, de policiers serviles. Cela a beau être un secret de polichinelle, il est pourtant intéressant d'en lire la démonstration.**

**Bref, ce livre qui de plus est agréable, vaut la peine d'être lu.**

***Stéphane HÉNIN***

**La vie quotidienne aux Etats-Unis au temps de la prospérité 1919-1929 *d'André Kaspi. Ed. Hachette. 328 p. 45 F environ.***

# « LE JOUR SE LÈVE A L'OUEST »

**de Georges Blond**

Ce livre a pour cadre historique la formidable émigration d'Européens, attirés vers l'Amérique dans les années 1850, au moment de la ruée vers l'or.

Parmi les milliers de candidats à l'exil que la misère poussait dans les bureaux des compagnies maritimes pour tenter la traversée de l'Atlantique, l'auteur en choisit quelques-uns dont il nous fait suivre les périples et les multiples aventures. Ces hommes et ces femmes qu'il nous décrit, laissant tout derrière eux, n'étaient pas parmi les plus désespérés, mais une volonté tenace les animait et les poussait à affronter les périls et l'inconnu pour se faire une vie nouvelle.

G. Blond nous décrit avec verve l'arnaque des armateurs spéculant sur la détresse des émigrants, les voyages sur de mauvais rafiots, qui se soldent souvent par un naufrage quand ce n'est pas par plusieurs à répétition !

Mais ce n'était là que le début du grand voyage, triant les plus audacieux. Ensuite venaient les épidémies et les conditions de vie épouvantables dans ce vaste et énigmatique ouest américain où tout était à prendre et à construire. La quête de l'or poussait les hommes, et s'accompagnait de violences, de meurtres, de massacres d'Indiens.

Cependant, *Le jour se lève à l'ouest,* c'est aussi l'espoir. Car ces personnages, sous des dehors de plus en plus farouches au fur et à mesure que les difficultés s'accumulent devant eux, se révèlent en fait à maintes reprises fraternels et solidaires. Quand la chimère de la fortune est définitivement envolée, il ne reste plus alors que le simple désir d'être heureux.

Roman d'aventures et documentaire à la fois, ce récit tient en haleine jusqu'au bout.

*Juliette ARONI*

Le jour se lève à l'ouest *de Georges Blond. Ed. Julliard. 320 p. environ 52 F.*

## *Rééditions*

## • « Les dernières aventures du brave soldat Chveik » de Jaroslav Hasek

*Voilà à nouveau dans cette réédition en français du livre du romancier tchèque, le célèbre personnage de Chveik embarqué dans d'invraisemblables aventures. Ce sont les derniers épisodes de l'histoire héroïco-comique du brave soldat tchèque enrôlé dans la guerre de 1914 pour la plus grande gloire de l'empereur François Joseph d'Autriche.*

*L'unité de Chveik, la 11e compagnie du 91e régiment, marche vers le front... mais ne l'atteindra jamais. Chveik, envoyé en éclaireur, va être pris pour un espion russe, passer à deux doigts du gibet et retrouver in-extremis sa compagnie.*

*Comme toujours, Chveik, candide et débrouillard, fait tourner en bourrique ses supérieurs. Il n'en rate pas une pour placer mille et une anecdotes qui font perdre contenance à ses interlocuteurs.*

*La naïveté du personnage permet à l'auteur de dénoncer l'incurie des officiers, leur corruption et l'absurdité de la guerre.*

*Ce roman, plein de drôlerie et d'humour, est en même temps une saine dénonciation du militarisme.*

*Ceux qui ont aimé* **Les aventures du brave soldat Chveik** *aimeront* **Les dernières aventures...** *même si ce dernier livre est un peu moins percutant que le premier.*

***Michel BROUSSE***

*Les dernières aventures du brave soldat Chveik* ***de Jaroslav Hasek. Ed. Gallimard. 330 p. 55 F environ.***

## • « Le jour de congé »

**d'Inès Cagnati**

***Le premier livre d'Inès Cagnati vient d'être réédité en collection de poche.***

***Comme dans* Génie la folle, *et* Mosé ou le lézard qui pleurait, *Inès Cagnati use d'un style très particulier qui vise à décrire la psychologie, les pensées des personnages simples vivant à la campagne, des gens un peu renfermés mais qui, derrière leur mutisme, ont une vie intérieure riche et souvent inattendue.* Le jour de congé, *c'est celui où Galla, lycéenne de 14 ans, prend sa bicyclette pour retourner dans la ferme perdue, isolée de tous où ses parents mènent une vie rude, misérable, sans joie et sans tendresse.***

***A l'occasion de ce retour, c'est tout le dénuement, la détresse de Galla que l'on perçoit.***

***Un livre un peu étrange, parfois poignant.***

**Joëlle GERARD**

***Le jour de Congé* d'Inès Cagnati. Ed. Folio. 180 p. 7 F environ.**

# *« Un jour d'octobre à Santiago »*

**de Carmen Castillo**

**Le samedi 5 octobre 1974, Miguel Enriquez, dirigeant du Mouvement de la Gauche Révolutionnaire (MIR), était tué par la police de Pinochet à Santiago du Chili.**

**Carmen Castillo, militante du MIR, qui était avec lui ce jour-là, fut blessée, arrêtée puis expulsée en France. Elle retrace dans ce livre l'atmosphère des lendemains du coup d'Etat dans les rangs des dirigeants du MIR, la nécessité de se cacher, de se réorganiser, les pièges tendus par la police, les camarades qui tombent un à un entre les mains des tortionnaires.**

**Dans la « maison José Domingo Canas », les prisonniers sont torturés à l'électricité, battus sauvagement et plusieurs y sont assassinés. Mais leur solidarité, l'attachement qu'ils ont les uns pour les autres leur permettent de tenir bon et de ne dévoiler ni les lieux ni les noms que les sbires de Pinochet voudraient connaître. Il faudra à ceux-ci plus d'un an, de septembre 1973, date du coup d'Etat, à octobre 1974 pour retrouver l'endroit où se cache le secrétaire général du MIR. Le courage, les difficultés que rencontrent alors les militants du MIR sont décrits avec force par Carmen Castillo.**

**Ce témoignage n'est pourtant pas un livre sur la politique du MIR, ni sur ses méthodes d'organisation dans la clandestinité. On y voit cependant les liens étroits qu'il entretenait avec le président Allende dont il assurait d'ailleurs la garde du corps : liens personnels et politiques qui rappellent la caution qu'il apporta à la politique réformiste du gouvernement Allende malgré les critiques qu'il lui faisait.**

**L'intérêt principal du livre réside dans ce témoignage qu'il apporte sur la sauvagerie de la répression et sur le courage personnel des militants du MIR.**

Michel BROUSSE

Un jour d'octobre à Santiago **de Carmen Castillo. Ed. Stock. 280 pages. 45 F environ.**

# TELE

## Sélection

### Samedi 12 juillet

**21 h 35. FR3. Le pays d'où je viens : La Réunion.** Une émission sur l'une des dernières possessions coloniales de la France, qui au milieu des danses et des chants, raconte l'histoire de l'île et montre des scènes de la vie quotidienne, en insistant surtout sur l'aspect folklorique.

### Dimanche 13 juillet

**20 h 30. TF1. Les tontons flingueurs.** Un film avec Lino Ventura et Francis Blanche. Une excellente parodie du film noir.

**22 h 35. FR3.** Au cinéma de minuit : **Marie, légende hongroise :** un film de Paul Fejos qui date de 1932. Considéré comme un chef-d'œuvre. Il dénonce l'hypocrisie d'un milieu qui condamna une servante devenue fille-mère.

### Lundi 14 juillet

**11 h 05. TF1.** Concert Beethoven : **La symphonie pastorale** par l'Orchestre national de France dirigé par Lorin Maazel

**13 h 45. TF1. Cartouche.** Un film avec J.P. Belmondo et Claudia Cardinale : pour fuir le despotisme du chef de la bande de voleurs dont il fait partie, Cartouche s'engage dans l'armée. Puis il déserte en emportant la caisse. Un film alerte, agréable à voir ou à revoir.

**20 h 35. A2. Les Noces de Figaro** de Mozart dans une représentation exceptionnelle enregistrée à l'Opéra de Paris.

### Mardi 15 juillet

**20 h 30. TF1. Mathias Sandorf** d'après un roman de Jules Verne. C'est le premier épisode d'un nouveau feuilleton. On peut toujours essayer de voir si c'est bien...

**22 h 15. TF1. A bout portant :** une émission sur l'acteur **Claude Piéplu** qui prêta sa voix de fausset aux Shadoks, et qui a joué aussi dans de nombreux films et pièces de théâtre.

**20 h 35. A2. Les Dossiers de l'écran** sont consacrés à un débat sur la magie et l'hypnotisme au XVII[e] siècle. Il sera précédé du film **Cagliostro** qui allèchera les amateurs d'histoires ténébreuses et les admirateurs d'Orson Welles.

### Mercredi 16 juillet

**20 h 30. FR3. Les sorcières de Salem,** un film de Raymond Rouleau avec Yves Montand et Simone Signoret, d'après la pièce d'Arthur Miller. Le sujet, c'est le procès pour prétendue sorcellerie qui se déroula à Salem, en Amérique, au XVII[e] siècle. En fait, Miller visait « la chasse aux sorcières » anti-communiste de la période du maccarthysme.

**20 h 35. A2. Georges Dandin,** la pièce de Molière est présentée par les « Artistes français associés », mise en scène par Jean-Pierre Darras.

**22 h 25. TF1. Terre sans pain** de Luis Bunuel : un documentaire tourné en 1933 sur la misère de l'une des régions les plus déshéritées d'Espagne, les Hurdes.

### Jeudi 17 juillet

**20 h 35. A2. Le Diable au corps,** un film de Claude Autan Lara d'après le roman de Louis Radiguet. Le livre et le film relatant la liaison d'un adolescent avec la femme d'un soldat durant la Première Guerre mondiale firent tous deux scandale lors de leurs parutions. Avec Gérard Philipe et Micheline Presles.

### Vendredi 18 juillet

**20 h 30. FR3.** Un reportage sur **Les Nouvelles Hébrides : îles à la dérive.** Depuis bientôt soixante ans cet archipel a le double malheur d'être soumis à un régime de « condominium » sous la tutelle de la France et de la Grande-Bretagne. Le 30 juillet, l'archipel devait devenir indépendant, mais héritage du colonialisme, une partie de la population semble s'opposer aux autres insulaires. L'émission montrera-t-elle la responsabilité du colonialisme dans cette situation ? On peut bien sûr en douter.

# EXPOSITION

## « Cartes et figures de la Terre » au Centre Beaubourg

**Les cartes et la géographie ont laissé bien des souvenirs scolaires rébarbatifs. Et pourtant, à propos des cartes anciennes et modernes, il y a de quoi faire une exposition riche et intéressante, comme celle que présente le Centre Beaubourg et qui doit se prolonger jusqu'au mois de novembre.**

**Après une brève introduction situant la Terre dans l'univers, la première partie de cette exposition nous montre les premières représentations cartographiques de la découverte de notre planète, les premiers itinéraires que l'homme a tracés pour ses voyages. De nombreuses cartes anciennes marquent les étapes de cette découverte, des plus rudimentaires aux plus travaillées, véritables œuvres d'art où le cartographe et l'artiste masquent habilement les « blancs » de leurs connaissances par des dessins et des commentaires.**

**La deuxième partie de l'exposition est consacrée aux progrès de la cartographie. Comment mesurer la Terre sous toutes ses coutures ? Au XVIII[e] siècle, la première entreprise de mesure de la France par la méthode dite de triangulation réserva une mauvaise surprise à Louis XVI : il se plaignit qu'on venait de lui réduire son royaume ! La carte de Cassini, ancêtre des cartes d'état-major, est exposée ici, reconstituant une France dans un carré de 12 mètres sur 12 où chaque chemin de campagne est indiqué, chaque moulin,... et chaque gibet.**

**On peut aussi voir comment la carte a traduit l'évolution sociale et politique. Sous Napoléon 1[er], pour préciser les limites de la propriété privée de la terre, est entreprise la première tentative de cadastre pour toute la France. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les puissances européennes se partagent l'Afrique, traçant des frontières arbitraires.**

Retoucheuse à la main des courbes de niveau sur une carte en relief. *(Ph. IGN)*

**La dernière partie de l'exposition explique les techniques récentes de confection des cartes. On peut voir de magnifiques photos prises par satellite. Quant à la télédétection, qui permet d'enregistrer des rayonnements imperceptibles à l'œil, on obtient des photos mettant en évidence, par exemple, les différentes zones de température à la surface du globe. Les applications de ces techniques pour la prévision des ressources agricoles ou la lutte contre la pollution sont évoquées.**

**L'utilisation des ordinateurs est présentée dans plusieurs domaines : la météorologie, la circulation routière. L'armée est aussi une fervente utilisatrice de ces techniques de pointe. Une des dernières images de l'exposition est d'ailleurs bien significative : un carré noir marqué « top secret » indique que les photos à grande échelle qui permettent de voir une « une balle de golf sur une pelouse » sont réservées à l'armée.**

**L'ensemble de cette exposition, pour belle et intéressante qu'elle soit, n'en laisse pas moins une impression de « décousu ». Les explications qui accompagnent cartes et photos sont maigres, et les commentaires généraux plutôt prétentieux.**

**Néanmoins, le visiteur qui montera au 5[e] étage de Beaubourg ne perdra pas son temps !**

***M.B.***

# SPECTACLES

## « Tupac Tosco »
## La raison de la mémoire

Il s'agit d'un spectacle de danse et de chant créé par des artistes argentins qui ont voulu évoquer l'histoire de leur peuple, rendre hommage à ses luttes et dénoncer les crimes commis contre lui dans les siècles passés et à notre époque par les dictatures successives.

Pour retracer cette histoire, les auteurs ont utilisé les ressources du folklore argentin : la flûte indienne, la guitare, le bandonéon accompagnent les danses traditionnelles ou les tangos. C'est le peuple lui-même qui est représenté sur scène, et qui chante et danse ses espoirs, crie sa révolte ou pleure ses victimes.

Pour le public français, les allusions historiques ne sont pas toutes compréhensibles malgré le texte de présentation. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une glorification nationaliste du peuple argentin, et qui présente le retour de Peron en 1969 comme une victoire : « *Le peuple a gagné, Mil neuf cent soixante neuf* ».

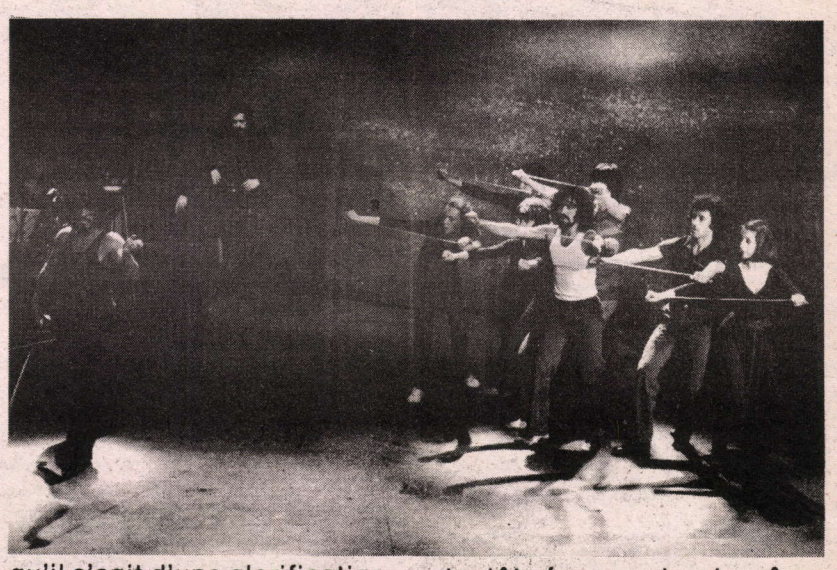

Cependant, ce spectacle, tantôt émouvant, et même tragique, tantôt exubérant, est interprété par une jeune troupe pleine de vitalité et fait passer un bon moment au spectateur.

*Yvette BLONDIN*

# FILMS FILMS FILMS

## « 5 % de risque »

**Henri (Jean-Pierre Cassel) est un homme politique en vue. Il a un accident de voiture avec une jeune femme qui y trouve la mort. Il demande à un de ses amis, le directeur de J.N. Publi-Cité, de maquiller l'accident pour qu'il apparaisse que la jeune femme était seule au volant au moment de l'accident.**

**Celui-ci accepte mais le fait chanter. Lorsque ce chantage devient intolérable, Henri pense à se débarrasser du directeur et comme manifestement il n'est pas capable d'affronter seul cette nouvelle « difficulté », il fait appel à un autre de ses amis, David qui partage son temps entre ses cours de mathématiques à la faculté de Paris-Sud et ses recherches à Saclay.**

**Tous les jours, David quitte Paris-Sud pour se rendre à Saclay en voiture. A-t-il matériellement le temps, dans un laps de temps identique, de faire un crochet à Vélizy, abattre J.N., puis aller se faire pointer à Saclay de telle manière que la confrontation des deux horaires rendent quasiment impossible de le soupçonner — à 5 % de risque prêt ?**

**Nous assistons aux multiples tentatives de David pour être dans les temps en évitant les divers impondérables (un passage à niveau qui se ferme, un piéton qui traîne sur un passage clouté, etc.).**

**Pour David, l'homme qui doit mourir si cette expérience réussit, ne suscite pas beaucoup plus d'émotion qu'un cobaye de laboratoire. Il est vrai que c'est une franche crapule. Le regard que l'auteur jette sur ceux qui dirigent cette société, hommes politiques ou industriels, est d'ailleurs peu amène.**

**Tout le suspense de ce film repose donc sur la réalisation d'un meurtre présenté comme une performance technique, scientifique, voire même sportive. Mais la froideur du récit entraîne une certaine indifférence chez le spectateur.**

Jacques FONTENOY

## « Le shériff et les extra-terrestres »

Il n'y a pas « des » extra-terrestres mais un seul petit gamin qui a atteri par erreur sur notre planète armé seulement de sa petite boîte noire magique.

Mais comme il est tout blond aux yeux bleus il arrive à attendrir un grand et gros shériff (Bud Spencer) qui le prend sous sa protection, et il en a bien besoin. En effet, la merveilleuse boîte noire est guignée par un « affreux » de l'armée qui rêve d'en découdre avec les extra-terrestres, et qui a lancé son commando d'imbéciles aux trousses du pauvre gosse. Il s'ensuit entre gros papa shériff et les dangereux militaires une série de bagarres au cours desquelles il les catapulte des dizaines de fois, un par un, deux par deux, et trois par trois, ou tous ensemble, dans des piles de boîtes de conserves, à travers des cloisons, des planchers, ce qui nous vaut des scènes très longues et qui ne cassent rien.

Le shériff gagne toujours, car il est le plus gentil, le plus brave et le plus fort, et aussi grâce à son étoile qui protège les petits enfants roses et blonds.

Vous pouvez amener des enfants voir ce film qui semble leur être destiné, mais vous courez tout de même le risque qu'eux aussi trouvent cela un peu puéril.

*Yvette BLONDIN*

## Sélection cinéma

**FILMS RÉCENTS**

**KRAMER CONTRE KRAMER**

Le problème de la vie en couple, du divorce et d'un enfant déchiré entre ses parents. Un film tendre et émouvant.

**Capri (2e). Quintette (5e) (vo). Montparnasse 83 (6e). Paris (8e) (vo).**

**LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI**

Un intellectuel anti-fasciste est exilé par Mussolini dans un petit village. L'arriération, la misère et la domination quasi-féodale des notables.

**Hautefeuille (6e) (vo). Pagode (7e) (vo). Marbeuf (8e) (vo). Athéna (12e) (vo). Studio Raspail (14e) (vo).**

**LE ROI ET L'OISEAU**

Un dessin animé de Prévert et Grimault, d'après le conte d'Andersen... Poétique et contestataire.

**Epée de Bois (5e). Cinoches (6e). Athéna (12e). Studio de l'Etoile (17e).**

**ET MOINS RÉCENTS**

**LITTLE BIG MAN**

Un Blanc déchiré entre les Indiens qui l'ont élevé et les Blancs qui exterminent ceux qu'ils considèrent comme sa vraie famille. Un film à la fois drôle et tragique qui détruit la légende du général Custer.

**Noctambules (5e) (vo).**

**LES RAISINS DE LA COLÈRE**

La misère et les luttes des travailleurs agricoles aux USA au moment de la crise de 1929, d'après le roman de Steinbeck.

**Saint-Ambroise (11e) (vo).**

**LES SENTIERS DE LA GLOIRE**

L'état-major décide d'exécuter « pour l'exemple » trois soldats. Une dénonciation des crimes commis par la justice expéditive des tribunaux militaires français pendant la Première Guerre mondiale.

**Le Seine Cinéma (5e) (vo).**

**JOHNNY S'EN VA T'EN GUERRE**

Une terrible mise en accusation de l'armée et du capitalisme, au travers du désespoir et de la révolte d'un homme mutilé par la guerre.

**La Clef (5e) (vo).**

**VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU**

L'univers abrutissant d'un asile psychiatrique vu par un homme qui veut vivre. Un film très chaleureux.

**UGC Opéra (2e). Studio Cujas (5e) (vo). Paramount Montparnasse (14e).**

**MOLIÈRE**

Un magnifique film sur Molière et son époque.

**Calypso (17e).**

**PAIN ET CHOCOLAT**

Les déboires d'un émigré italien en Suisse. Drôle et émouvant.

**André Bazin (13e) (vo).**

## « Un vrai schnock »

**Il (le vrai schnock) a la trentaine, un côté un peu demeuré mais c'est un brave type. Un jour, il décide de « prendre la route » et quitte la famille noire qui l'a adopté quand il fut abandonné par ses parents blancs. Après diverses pérégrinations, il fait fortune avant de se retrouver clochard. Mais, tout est bien qui finit bien, sa famille le tirera de là.**

**On aime ou on aime pas le comique burlesque. Mais même avec la meilleure volonté du monde on ne rit guère aux élucubrations de ce « vrai schnock », même si ce film a obtenu, selon la publicité, *« le grand entonnoir d'or au festival des barjots ».***

***Pierre CHAMBEY***

## Mots croisés

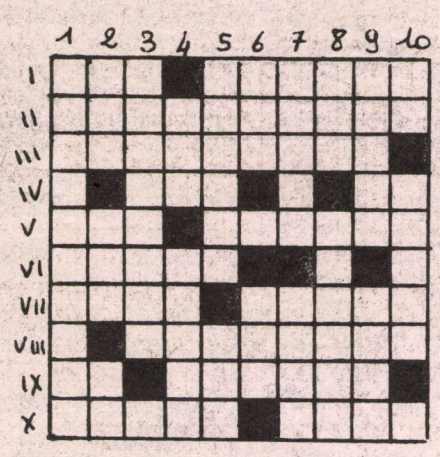

**HORIZONTALEMENT.** — 1. Dans les faubourgs, c'est le nerf de la guerre. Mieux vaut ne pas suivre sa voie. — 2. Calmés. — 3. Touche le fond. — 4. Renferme le grain. Au-dedans. — 5. Electricité. Extrait l'eau. — 6. Chiennes de chasse. — 7. Elles peuvent être flottantes. Affairés. — 8. Roupillons. — 9. A vu le jour. Quand on est dessus on est très bas. — 10. Elle eut une grande influence sur le romantisme en France. Crochet double.

**VERTICALEMENT.** — I. D'Amérique du Sud. — II. A bout. Langue du nord de la Loire. Terme de liaison. — III. Parfums. — IV. Pièce de charrue. Fabuliste grec. — V. Esprits créatifs. Douleur. — VI. Habileté. Mieux qu'une relation. — VII. Ils peuvent nous jouer un sale tour. Caché. — VIII. Celui de Buridan hésitait. Les mains ont été les premiers. — IX. Mettre en attente. Synonymes d'exotisme. — X. De spécialisé. Gare, quand ils sont en pelote !

**Solution du problème précédent**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | C | A | T | E | C | H | I | S | T | E |
| II | O | P | A | L | E | ■ | N | A | O | S |
| III | U | R | R | A | C | A | ■ | V | U | S |
| IV | R | I | A | ■ | I | G | N | O | R | E |
| V | T | O | T | A | L | E | ■ | N | I | ■ |
| VI | I | R | A | N | I | E | N | N | E | S |
| VII | S | I | T | U | E | S | ■ | E | R | E |
| VIII | A | ■ | A | R | S | ■ | O | R | E | E |
| IX | N | E | ■ | I | ■ | E | P | I | ■ | S |
| X | E | X | C | E | P | T | E | E | S | ■ |

# LES CARAVANES DE LUTTE OUVRIERE

**Ça y est. C'est parti ! En même temps qu'un certain nombre de travailleurs et de travailleuses, qui vont profiter des congés pour une trop courte évasion, les caravanes de Lutte Ouvrière ont pris la route le 12 juillet.**

**Plus de 280 étapes — bien mieux que le Tour de France — dans lesquelles vous pourrez rencontrer les militants et les militantes de Lutte Ouvrière qui, chaque jour, planteront leur marabout tantôt sur une place, tantôt aux abords d'une plage. Durant toute la journée, vous pourrez discuter avec eux. Chaque soir, dans un lieu différent, vous pourrez participer aux débats que nous organisons, débats précédés de la projection de diaporamas et de films.**

**Alors, que vous soyez sur les plages du Nord ou de Normandie, de Vendée ou de Bretagne, que vous crapahutiez sur les pentes des Alpes ou des Pyrénées, ou simplement que vous habitiez dans les localités où nous ferons étape, profitez de notre passage pour venir discuter avec nous. A bientôt !**

**Nous publions ci-dessous la liste des étapes de juillet, mais les caravanes se poursuivront en août. Nous publierons la suite des itinéraires dans les prochains numéros.**

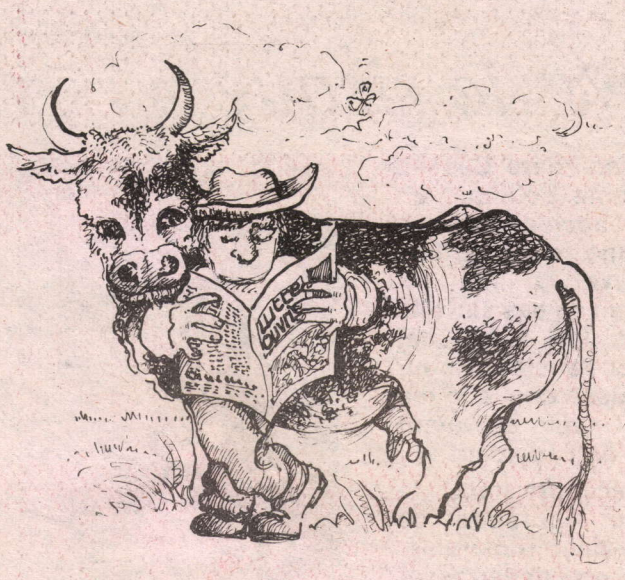


## Itinéraires des caravanes en juillet

### BRETAGNE SUD

| | |
|---|---|
| Dim. 20/7 | Saint-Pierre-de-Quiberon |
| Lun. 21/7 | Erdeven |
| Mar. 22/7 | Ploemeur |
| Mer. 23/7 | Nevez |
| Jeu. 24/7 | Concarneau |
| Sam. 26/7 | Pont-L'Abbé |
| Dim. 27/7 | Saint-Guénolé-Penmarch |
| Lun. 28/7 | Plogoff |
| Mar. 29/7 | Douarnenez |
| Mer. 30/7 | Crozon |
| Jeu. 31/7 | Camaret |

### VENDÉE

| | |
|---|---|
| Sam. 12/7 | Boyardville (Ile d'Oléron) |
| Dim. 13/7 | Domino (Ile d'Oléron) |
| Mar. 15/7 | Ronce-les-Bains |
| Mer. 16/7 | La Tremblade |
| Ven. 18/7 | Meschers-sur-Gironde |
| Sam. 19/7 | La Rochelle |
| Lun. 21/7 | La Couarde-sur-Mer (Ile de Ré) |
| Mar. 22/7 | Le Bois-Plage-en-Ré (Ile de Ré) |
| Mer. 23/7 | La Faute-sur-Mer |
| Jeu. 24/7 | Longeville-Plage |

### CÔTE AQUITAINE

| | |
|---|---|
| Dim. 20/7 | Soulac |
| Lun. 21/7 | Montalivet |
| Mar. 22/7 | Bourtin-Plage |
| Mer. 23/7 | Lacanau-Océan |
| Jeu. 24/7 | Cap-Ferret |
| Sam. 26/7 | Arès |
| Dim. 27/7 | La Hune |
| Lun. 28/7 | Biscarosse |
| Mar. 29/7 | Biscarosse-Plage |
| Mer. 30/7 | Mimizan-Plage |
| Jeu. 31/7 | Léon |

### PYRÉNÉES

| | |
|---|---|
| Sam. 12/5 | Mirepoix |
| Dim. 13/7 | Le Mas-d'Azil |
| Lun. 14/7 | Saint-Girons |
| Mar. 15/7 | Foix |
| Mer. 16/7 | Tarascon-sur-Ariège |
| Jeu. 17/7 | Saint-Gaudens |
| Sam. 19/7 | Bagnères-de-Luchon |
| Dim. 20/7 | Bagnères-de-Luchon |
| Lun. 21/7 | Arreau |
| Mer. 23/7 | Capvern |
| Jeu. 24/7 | Lannemazan |
| Sam. 26/7 | Argelès |
| Dim. 27/7 | Luz-Saint-Sauveur |
| Lun. 28/7 | Luz-Saint-Sauveur |
| Mer. 30/7 | Pierrefite-Nestalas |
| Jeu. 31/7 | Cauterets |

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

| | |
|---|---|
| Sam. 12/7 | Banyuls |
| Dim. 13/7 | Céret |
| Mar. 15/7 | Argelès |
| Mer. 16/7 | Elne |
| Jeu. 17/7 | Saint-Cyprien |
| Sam. 19/7 | Saint-Laurent-des-Salenques |
| Dim. 20/7 | Arles-sur-Tech |
| Lun. 21/7 | Port-Vendres |
| Mar. 22/7 | Isles-sur-Tet |
| Mer. 23/7 | Thuir |
| Jeu. 24/7 | Prades |
| Sam. 26/7 | Millas |
| Dim. 27/7 | Canet-Plage |
| Lun. 28/7 | Rivesaltes |
| Mar. 29/7 | Port-Barcarès |
| Mer. 30/7 | Dorban |
| Jeu. 31/7 | La Franqui |

### VOSGES-ALSACE

| | |
|---|---|
| Sam. 12/7 | Soultz |
| Dim. 13/7 | Wittenheim |
| Lun. 14/7 | Wittelsheim |
| Mar. 15/7 | Turkheim |
| Mer. 16/7 | Ribeauvillé |
| Jeu. 17/7 | Molsheim |
| Sam. 19/7 | Wasselone |
| Dim. 20/7 | Saverne |
| Lun. 21/7 | Lembach |
| Mar. 22/7 | Wissembourg |
| Mer. 23/7 | Haguenau |
| Jeu. 24/7 | Brumath |
| Sam. 26/7 | Giromagny |
| Dim. 27/7 | Thann |
| Lun. 28/7 | Le Thillot |
| Mar. 29/7 | Remiremont |
| Mer. 30/7 | Epinal |
| Jeu. 31/7 | Saint-Dié |

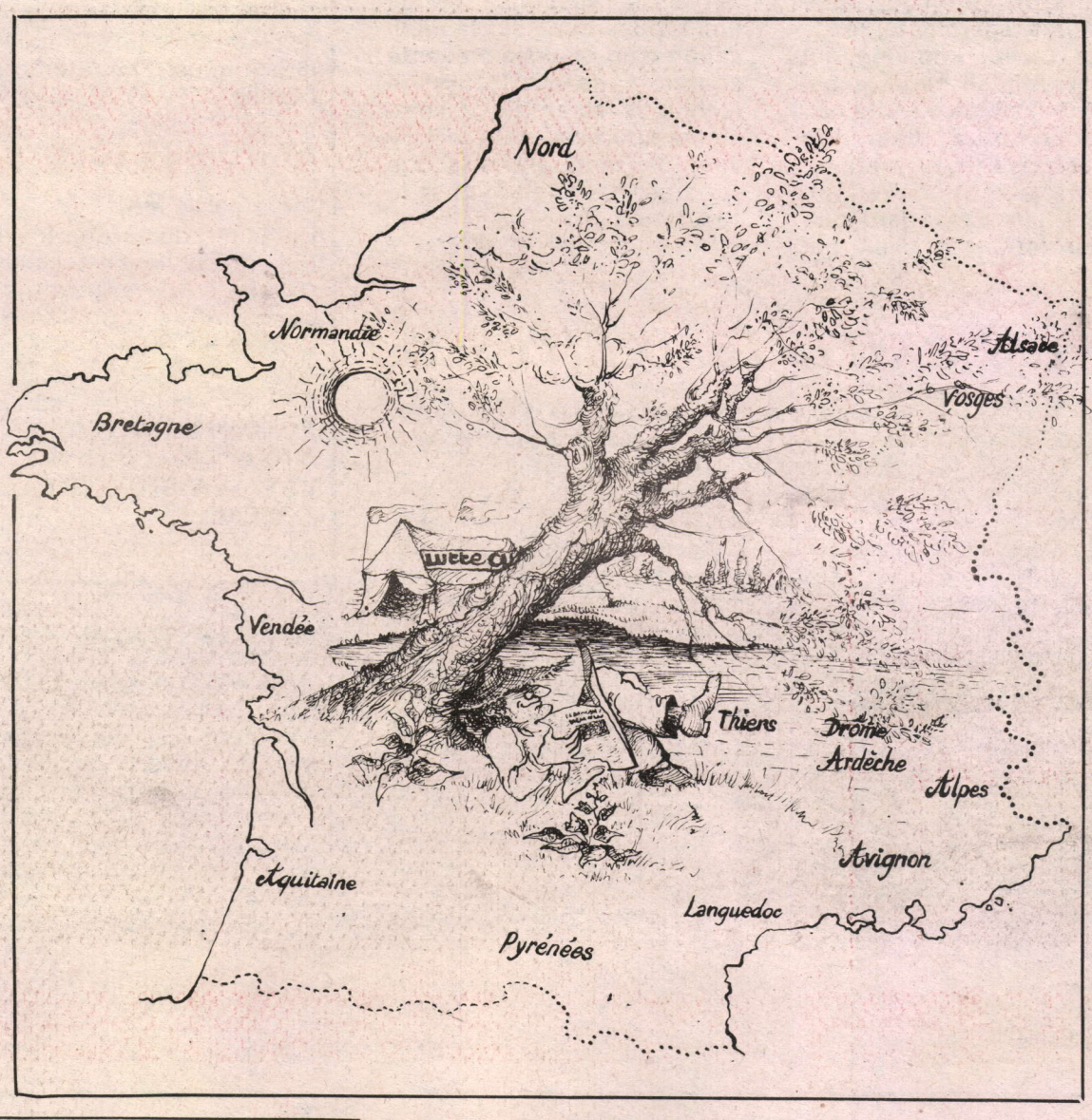


### AVIGNON

Des camarades de Lutte Ouvrière seront présents en Avignon du samedi 12 juillet au jeudi 23 juillet. Ils tiendront une table-permanence tous les jours place de l'Horloge, de 17 heures à 1 heure du matin.

### PROVENCE

| | |
|---|---|
| Sam. 26/7 | Sausset-les-Pins |
| Dim. 27/7 | Martigues |
| Lun. 28/7 | Port-Saint-Louis |
| Mar. 29/7 | Istres |
| Mer. 30/7 | Maussane-les-Alpilles |
| Jeu. 31/7 | Saint-Rémy-de-Provence |

### JURA

| | |
|---|---|
| Sam. 26/7 | Lons |
| Dim. 27/7 | Clairvaux |
| Lun. 28/7 | Doucier |
| Mar. 29/7 | Saint-Claude |
| Mer. 30/7 | Morez |
| Jeu. 31/7 | Malbuisson |

### AUVERGNE

| | |
|---|---|
| Sam. 12.7 | Murol |
| Dim. 13.7 | Le Mont-Dore |
| Lun. 14.7 | Besse-en-Chandesse |
| Mar. 15.7 | Riom-ès-Montagne |
| Mer. 16.7 | Vic-sur-Cère |
| Jeu. 17.7 | Aurillac |
| Sam. 19.7 | Beaulieu-sur-Dordogne |
| Dim. 20.7 | Argentat |
| Lun. 21.7 | Tulle |
| Mar. 22.7. | Egleton |
| Mer. 23.7 | Neuvic-d'Ussel |
| Jeu. 24.7 | Bort-les-Orgues |

### ALPES NORD

| | |
|---|---|
| Sam. 26/7 | La Mure |
| Dim. 27/7 | Uriage |
| Lun. 28/7 | Albertville |
| Mar. 29/7 | Saint-Gervais-Le-Fayet |
| Mer. 30/7 | Annemasse |
| Jeu. 31/7 | Douvaine |

### ALPES-SUD

| | |
|---|---|
| Sam. 12/7 | Charavines |
| Dim. 13/7 | Chambéry |
| Lun. 14/7 | Pontcharra |
| Mar. 15/7 | Bourg d'Oisans |
| Mer. 16/7 | Briançon |
| Jeu. 17/7 | Vallouise |
| Sam. 19/7 | Guillestre |
| Dim. 20/7 | Embrun |
| Lun. 21/7 | Barcelonnette |
| Mar. 22/7 | Gap |
| Mer. 23/7 | Die |
| jeu. 24/7 | Saint-Jean-en-Roman |

### ALPES-DROME

| | |
|---|---|
| Sam. 12/7 | Villeneuve-de-Berg |
| Dim. 13/7 | La Bégude-de-Mazenc |
| Lun. 14/7 | Crest |
| Mar. 15/7 | Nyons |
| Sam. 19/7 | Apt |
| Dim. 20/7 | Forcalquier |
| Mar. 22/7 | Sisteron |
| Mer. 23/7 | Saint-Jean-en-Nicolas |
| Jeu. 24/7 | Corps |